

**L'IMPACT DES REGIMES REPRESSIFS
SUR L'EXODE MASSIF
VERS LES PAYS EUROPEENS**

COLLOQUE

Le lundi 13 mars 2006
Salle Gothique de l'Hôtel de Ville de Bruxelles



**L'impact des régimes répressifs
sur l'exode massif
vers les pays européens**

COLLOQUE

13 mars 2006
Hôtel de Ville de Bruxelles

L'impact des régimes répressifs sur l'exode massif vers les pays européens

COLLOQUE

Le lundi 13 mars 2006
Salle Gothique de l'Hôtel de Ville de Bruxelles

Sous le parrainage de
Julos Beaucarne

Modérateur
Josy Dubié
(Sénateur Ecolo)

Mot d'accueil
Henri Simons
(Premier Echevin et Echevin de la Culture de la Ville de Bruxelles)

Communiqués

- Anne Morelli (*Professeur à l'ULB*) p. 10
Derwich Ferho (*Président de l'Institut Kurde de Bruxelles*) p. 12
Mohamed Baroudi (*Exilé marocain*) p. 13
David Cussato (*Directeur de la Maison de l'Amérique Latine/SEUL*) p. 15
Florida Mukeshimana Ngulinzira (*Exilée rwandaise*) p. 18
Jean Sirapian (*Président de l'Institut Tchobanian en France*) p. 20
Hugo Van Rompaey (*Sénateur honoraire CD&V*) p. 22
Adelheid Byttebier (*Membre du Parlement Bruxellois – Groen!*) p. 23
Nahro Beth-Kinne (*Animateur de la Radio "Voix des Assyriens"*) p. 24
Dogan Özgüden (*Président de la Fondation Info-Türk*) p. 24
Jan Béghin (*Membre du Parlement Bruxellois SP.a-Spirit*) p. 27

COMITÉ ORGANISATEUR

Nahro Beth-Kinne (Associations des Assyriens de Belgique),
Derwich Ferho (Institut Kurde de Bruxelles),
Bogos Ökmen (Association des Arméniens Démocrates),
Dogan Özgüden et Inci Tugsavul (Fondation Info-Türk),
Iuccia Saponara (Ateliers du Soleil)

TRANSCRIPTIONS DU COLLOQUE

Elise Thiry

Edition en français:

Ateliers du Soleil
53 rue de Pavie
1000 BRUXELLES
E-mail: info@ateliersdusoleil.be
<http://www.ateliersdusoleil.be>

D/2006/2198/7

INTRODUCTION

Il y a deux ans, on a célébré le 40e anniversaire de l'immigration turque en Belgique sans prononcer aucun mot sur l'émigration politique qui s'est déclenchée juste après le coup d'état militaire du 12 mars 1971 et accélérée avec le deuxième coup d'état du 12 septembre 1980.

A l'occasion du 35e anniversaire du coup d'état du 12 mars 1971, quatre organisations issues de l'émigration politique en provenance de Turquie ont organisé deux événements afin de rappeler à l'opinion publique belge les faits historiques, oubliés ou niés, et d'attirer l'attention sur l'impact des régimes répressifs sur l'exode massif vers les pays européens ainsi que leur ingérence croissante dans la vie sociale et politique des pays accueillant ces immigrés.

Depuis plus d'un siècle, le processus de démocratisation en Turquie a été interrompu souvent par des pratiques répressives et des coups d'état militaires: le coup d'état des Jeunes Turcs en 1913, le génocide des Arméniens et des Assyro-Chaldéens en 1915, l'oppression du peuple kurde et des forces de gauche suivie par la proclamation du régime parti unique en 1925, le pogrom des minorités non-musulmanes en 1955, le coup d'état de 1960...

Les 35 dernières années ont été marquées de deux coups d'état sanglants des généraux turcs en 1971 et 1980: arrestations massives, tortures, pendaisons, violations des libertés d'expression, renforcement de l'injustice sociale, négations des droits fondamentaux du peuple kurde et des minorités arménienne, assyrienne, grecque, etc. Bien que la plupart des vestiges de ces coups d'état soient toujours en vigueur, le 3 octobre 2005, l'Union européenne a décidé d'ouvrir des négociations d'adhésion avec la Turquie.

Le premier exode massif de Turquie vers les pays étrangers était sans aucun doute celui des Arméniens et des Assyro-Chaldéens suivant le génocide et la déportation de 1915. L'émigration politique des opposants du régime et des gens appartenant aux minorités ethniques et religieuses a repris après le coup d'état de 1971 et s'est fort accélérée après le deuxième coup d'état militaire du 12 septembre 1980.

L'émigration politique signifie manque de libertés, répression, absence d'espace politique, inexistance de pluralité, asphyxie de la liberté d'expression, interdiction d'association, persécution politique, injustice sociale, négation des identités ethniques et confessionnelles.

Lors de ces deux jours, plusieurs exilés politiques provenant de pays différents et personnalités du monde politique, artistique, académique et associatif se réunissent autour du thème "l'impact des régimes répressifs sur l'exode massif vers les pays européens".

La conférence de presse du 10 mars 2006

Le vendredi 10 mars 2006, l'Association des Arméniens Démocrates de Belgique, les Associations des Assyriens de Belgique, la Fondation Info-Türk et l'Institut Kurde de Bruxelles ont tenu une conférence de presse à la Maison des Parlementaires avec la participation de plusieurs élus belges et ont appelé les partis politiques belges à être extrêmement vigilants par rapport à l'ingérence d'Ankara dans la vie politique et sociale du pays, et plus particulièrement à l'approche des élections communales prévues pour octobre 2006.

Lors de la conférence de presse présidée par le sénateur Josy Dubié (Ecolo) plusieurs hommes politiques belges ont partagé entièrement le souci des quatre organisations et ont exprimé leur détermination d'exiger un respect total des droits de l'Homme pour que la Turquie puisse devenir membre de l'Union Européenne et de rester vigilants contre l'ingérence du régime d'Ankara dans la vie politique belge.

Parmi les élus intervenants se trouvaient Jan Béghin (Membre du Parlement Bruxellois - SP.a-Spirit), Adelheid Byttebier (Membre du Parlement Bruxellois - Groen!), Viviane Teitelbaum (Députée Bruxelloise - MR), Pierre Galand (Sénateur - PS), Sven Gatz (Membre du Parlement flamand - VLD), Nelly Maes (Présidente de l'Alliance Libre Européenne - Spirit), Hugo Van Rompaey (Sénateur honoraire - CD&V).

Me Jacques Bourgaux (ancien secrétaire général de l'Association Belge des Juristes Démocrates) et Jenny Vanderlinden (Coordinatrice pour la Turquie d'Amnesty International) ont évalué la situation des droits de l'Homme en Turquie depuis le coup d'état de 1971 à ce jour.

Par leur déclaration commune annoncée lors de la conférence de presse, les quatre organisations ont d'abord répondu à la question "Où en est la démocratisation en Turquie?" en attirant l'attention sur les manquements suivants par rapport à l'adaptation de la Turquie aux critères de Copenhague:



La conférence de presse du 10 mars 2006 organisée par quatre associations issues de l'émigration politique sous la présidence du sénateur Josy Dubié dans la Maison de parlementaires à Bruxelles

1. Les généraux putschistes sont toujours protégés par le gouvernement et la demande des victimes pour les traduire devant des tribunaux est toujours refusée. Une démonstration organisée à cette fin le 11 septembre 2005 a été interdite par le gouverneur d'Istanbul. Des écrivains et journalistes critiquant les généraux putschistes sont toujours jugés même sous le nouveau code pénal. Le 18 septembre 2005, le président de la République Ahmet Necdet Sezer a honoré une fois de plus le chef de la junte, le général Kenan Evren, par une visite dans sa villa. Tout récemment, dans un programme télévisé en son honneur, il a déclaré qu'il n'hésiterait pas à faire un nouveau coup d'état s'il le fallait, il a même avoué que sa main n'avait pas tremblé en signant les verdicts de condamnation à mort par pendaison des prisonniers politiques et qu'il n'avait pas eu le moindre remords à cet égard.

2. La constitution anti-démocratique prônant la supériorité et le monopole de la race et de la langue turques (articles 3, 42 et 66), imposée en 1982 par la junte militaire, reste toujours en vigueur. L'article 4 déclare que l'article 3 ne pourra jamais être modifié, même la modification de cet article ne pourra jamais être proposée. En plus, un système électoral imposant un seuil national de 10% est toujours maintenu au détriment des partis politiques représentant des opinions différentes, notamment pro kurde ou de gauche, afin que le parti islamiste reste au pouvoir avec une majorité absolue dans le Parlement malgré un score électoral inférieur à 50%.

3. Malgré la soi-disant "démilitarisation" du Conseil National de la Sécurité (MGK), les militaires continuent à dicter leurs choix militaristes par les déclarations médiatisées du chef de l'Etat-major ou des commandants des forces terrestres, aériennes ou navales. De plus, le Haut Conseil Militaire (YAS), chargé de gérer le fonctionnement interne de l'Armée, continue à radier certains officiers considérés "anti-laïques" malgré l'opposition du gouvernement. Les militaires exercent leur contrôle sur la vie économique du pays par le biais de leur holding financier sui generis OYAK et d'une série d'industries de guerre.

4. Il y a toujours plus de 5 mille détenus politiques dont la majorité se trouve dans 73 grandes prisons du pays dont 11 prisons de type-F.

5. L'exécution sommaire et la torture lors des arrestations se pratiquent toujours. Tout récemment, des manifestants kurdes ont été abattus par les forces de sécurité. En plus, les groupes ultra-nationalistes sont encouragés à lyncher ceux qui se manifestent pour défendre les droits du peuple kurde ou pour protester contre les conditions carcérales des prisonniers politiques...

6. Le nouveau code pénal turc, applaudi par l'Union Européenne, constitue toujours une menace sur la liberté de presse. Plus de 150 personnes sont toujours jugées pour insulte à la nation turque, à l'Armée, au gouvernement ou aux forces de sécurité en raison de leurs critiques, en vertu de l'article 301 (l'ancien article 159) du CPT.

7. Malgré quelques réformes cosmétiques, les droits égaux (enseignement, expression audio-visuelle, association) ne sont toujours pas reconnus pour le peuple kurde ainsi que pour les minorités ethniques ou religieuses du pays, notamment arméniennes, assyriennes, grecques et alévites. Toutes les initiatives pacifiques du mouvement national kurde en vue d'arriver à une solution pacifique sont systématiquement déclinées et les opérations militaires se poursuivent afin de satisfaire la voracité de l'Armée et de l'industrie de guerre.

8. Ankara ne montre aucune intention de reconnaître les injustices et atrocités commises dans l'histoire de la Turquie et poursuit une politique absolument négationniste. Selon le motif de l'article 305, les citoyens qui

demandent le retrait des militaires turcs de Chypre ou déclarent que le génocide arménien a effectivement eu lieu pendant la première guerre mondiale pourront être poursuivis en justice. En plus, les missions diplomatiques d'Ankara incitent souvent les ressortissants turcs et même les élus ou candidats d'origine turque des partis politiques européens (socialistes, libéraux, écologistes ou chrétiens) à participer aux manifestations négationnistes.

9. Encouragé d'une part par la soumission des gouvernements européens aux chantages d'Ankara, et d'autre part, par le fait que plusieurs dirigeants n'hésitent pas à marchander avec les missions diplomatiques et les organisations d'extrême droite turque pour obtenir quelques voix de plus dans les villes et quartiers habités par les ressortissants turcs, le régime turc s'ingère de plus en plus dans la vie sociale et politique des pays comme la Belgique. Les élus d'origine turque participent ouvertement aux manifestations négationnistes en dépit de la position contraire de leurs partis politiques.

Ensuite, les quatre associations ont rappelé que les conditions suivantes doivent absolument être remplies pour que la Turquie soit une véritable démocratie et pour qu'elle puisse adhérer à l'Union Européenne:

1. La constitution actuelle imposée par les militaires doit être entièrement modifiée et toute référence à la supériorité et au monopole de la race et de la langue turques doit être supprimée.

2. Les responsables de deux coups d'état du passé doivent être traduits devant la justice pour crimes contre l'humanité.

3. L'ingérence des militaires dans la vie politique, sociale et culturelle du pays doit être définitivement interdite.

4. Une amnistie générale doit être déclarée pour tous les prisonniers ou inculpés politiques.

5. Les articles anti-démocratiques du Code pénal turc et de la Loi anti-terreur et d'autres lois répressives doivent être abolis, les poursuites judiciaires contre des journalistes, écrivains, artistes, enseignants doivent être arrêtées.

6. Les droits fondamentaux du peuple kurde et des minorités assyrienne, arménienne, grecque doivent être reconnus sans exception et sans restriction.

7. Le génocide commis au début du siècle contre les Arméniens et les Assyriens doit être solennellement reconnu par l'Etat turc.

8. Toute ingérence d'Ankara dans la vie politique et sociale des pays accueillant des ressortissants de Turquie doit être arrêtée.

9. Les autorités européennes doivent être extrêmement vigilantes à l'égard de toute nouvelle tentative d'ingérence d'Ankara.

Le colloque du 13 mars 2006

La Salle Gothique de l'Hôtel de Ville de Bruxelles, le lundi 13 mars 2006, a accueilli plusieurs personnalités scientifiques et politiques pour débattre du sujet "L'impact des régimes répressifs sur l'exode massif vers les pays européens" dans le cadre d'un colloque organisé par les mêmes organisations.

Après le mot d'accueil d'Henri Simons (Ecolo), premier échevin de la Ville de Bruxelles, le colloque a été ouvert par le sénateur Josy Dubié (Ecolo). Il a rendu hommage à Julos Beaucarne, parrain de l'action mais absent en raison de son état de santé. Le président de la Fondation Info-Türk, Dogan Özgüden, a rappelé que Julos a toujours été solidaire avec les luttes légitimes de tous les peuples opprimés. Il était présent à ce colloque avec ses oeuvres, notamment avec son poème "L'engagement du langage" critique à l'égard de la situation des droits de l'Homme et de la négation du génocide des Arméniens.

La Fondation Info-Türk a ensuite présenté un film documentaire intitulé "Turquie, d'un coup d'état à l'autre", réalisé à l'occasion du 35e anniversaire du coup d'état du 12 mars 1971. La fondation a également ouvert dans la même salle une exposition de photos et documents sur la répression exercée à l'époque par la junte militaire.

La partie académique du colloque a été ouverte par l'historienne Anne Morelli qui a rappelé les faits concernant l'accueil des exilés politiques en Belgique et l'impact des régimes répressifs des pays d'origine sur le comportement des autorités belges à l'égard de la présence des opposants de ces pays.

Après Anne Morelli, Derwich Ferho (président de l'Institut Kurde de Bruxelles), Mohamed Baroudi (exilé marocain), David Cusatto (journaliste et directeur de la Maison de l'Amérique Latine/SEUL), Florida Mukeshimana (exilée rwandaise et l'auteur de "Un autre Rwanda possible"), Jean Sirapian (président de l'Institut Tchobanian en France), Hugo Van Rompaey (sénateur honoraire - CD&V), Adelheid Byttebier (Membre du Parlement Bruxellois - Groen!), Nahro Beth-Kinne (animateur de la Radio "Voix des Assyriens), Dogan Özgüden (Président de la Fondation Info-Türk) et Jan Béghin (Membre du Parlement Bruxellois - SP.a-Spirit) ont exposé leur point de vue relatif à cette problématique.

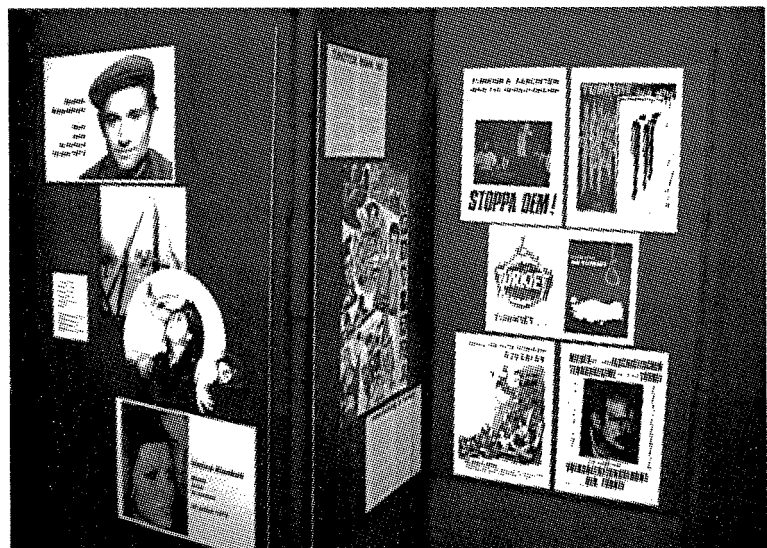
Cette journée exceptionnelle s'est clôturée dans une ambiance de fraternité et de solidarité avec un programme artistique en présence du Groupe Arax, d'Anouch Giragosyan, Sophie Servais et le groupe Sevan de l'Association des Arméniens Démocrates de Belgique. La chanteuse belge Sophie Servais a ouvert son récital avec une chanson de Julos Beaucarne sur un poème du grand poète turc Nazim Hikmet. Elle a interprété ensuite des chants populaires et des chants de résistance des peuples assyrien, arménien, kurde et turc dans leur langue d'origine.

Le Premier Echevin et Echevin de la culture de la Ville de Bruxelles M. Henri Simons s'adresse au colloque ouvert par le sénateur Josy Dubié



Le colloque a été suivi par un public très attentif dans la salle Gothique de la Maison Communale de la Ville de Bruxelles

L'exposition de photos et d'affiches réalisée par la Fondation Info-Türk sur le coup d'état de 1971 en Turquie



COLLOQUE



Josy Dubié

Sénateur Ecolo et modérateur du colloque

L'impact des régimes répressifs sur l'exode massif vers les pays européens. Je pense que c'est un thème extrêmement important et pas suffisamment connu.

Nous avons eu une conférence de presse vendredi dernier qui a permis aux journalistes en Belgique de se rendre compte qu'il y avait chez nous des communautés issues d'une même région géographique, l'Anatolie, mais qui n'ont pas toujours forcément le même passé même si elles sont aujourd'hui dans le même pays.

Je trouve que c'était très important d'avoir cette conférence de presse pour montrer à cette presse qu'il y a chez nous des communautés (il y a évidemment les Turcs mais il n'y a pas qu'eux, il y a les Kurdes, les Assyriens, les Assyro-chaldéens, les Araméens et les Arméniens) qui ont vécu pendant des siècles dans ce plateau d'Anatolie et qui, pour des raisons historiques ou économiques ont dû quitter leur pays et sont ici chez nous.

L'important aujourd'hui et je tiens à le dire comme je l'ai dit à cette conférence de presse qui était organisée la semaine dernière, il n'y a pas ici une réunion anti-turque. Aucune de ses composantes n'est anti-turque. Ce qu'ils demandent seulement, c'est le respect de leur culture, de leurs traditions et des règles démocratiques et le respect des droits de l'Homme. C'est la base de leurs revendications.

Et donc, nous allons examiner aujourd'hui les conséquences pour l'immigration des différents coups d'état, des tensions politiques qui existent en Turquie et qui ont eu donc des conséquences très importantes quant à l'immigration, y compris chez nous en Belgique.

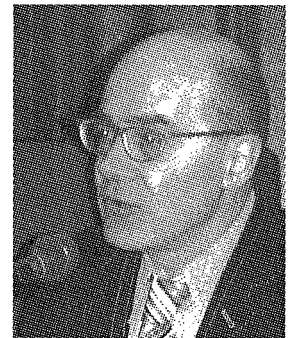
Henri Simons

Premier Echevin de la Ville de Bruxelles

Bonjour à tous. Goeiedag aan iedereen.

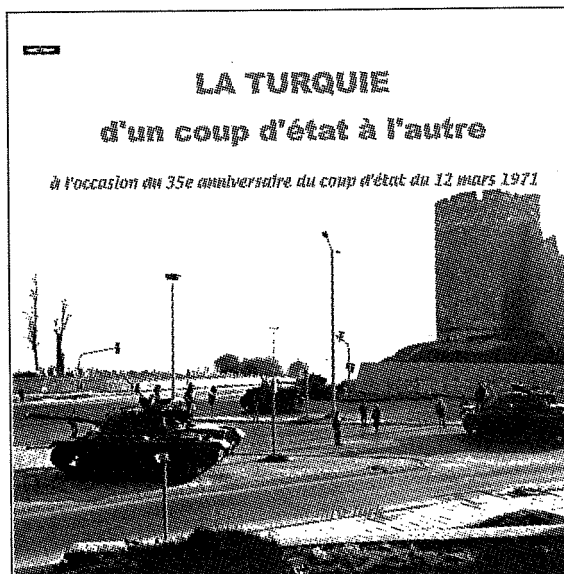
Je voudrais vous accueillir comme hôte de l'Hôtel de Ville. Vous avez demandé, Chers Amis, en tant que voisins, de faire votre réunion à l'Hôtel de Ville. Nous avons bien évidemment accepté de vous soutenir à la fois en terme logistique, c'est-à-dire c'est un lieu où il est agréable de se réunir, mais aussi en terme politique : nous sommes d'accord de vous recevoir ici. C'est une volonté que le Collège a délibérément choisie que votre colloque puisse se dérouler ici. Toutes les réflexions sur les immigrations et le travail que vous faites, que nous connaissons bien parce qu'on s'est rencontré plusieurs fois, nous paraît tout à fait important.

J'ai, en arrivant, regardé les dépliants, les publicités, les disques, les photos. Je crois que toute la réflexion politique qui va être menée aujourd'hui est tout à fait importante. Le programme aussi. Nous nous retrouverons tout à l'heure et c'est vraiment au nom du Collège des Bourgmestres et Echevins que je voulais vous accueillir. Mais c'est vrai que c'était à moi-même que la demande avait été faite et donc, à titre personnel, je me réjouis vraiment de vous voir là et je pense que votre rôle, clairement politique, dans la réflexion nécessaire aujourd'hui est tout à fait indispensable. C'est ce que vous allez faire et je vous félicite de votre travail et me réjouis encore de vous voir si nombreux, Cher Président et Chers Amis.



Dogan Özgüden
(Président de la Fondation Info-Türk)

Chers Amis, soyez les bienvenus. Je salue la Ville de Bruxelles qui accueille pour la première fois ici les composantes d'une population étrangère, c'est-à-dire les Turcs, Arméniens, Kurdes, Assyriens qui sont issus de même pays mais appartiennent à différentes communautés. On va débattre aujourd'hui de l'impact des régimes répressifs sur l'immigration massive vers les pays européens. Mais avant d'entamer le débat et les interventions, nous voulons présenter à notre public un documentaire que la Fondation Info-Türk vient de réaliser: "*La Turquie, d'un coup d'état, à l'autre*". C'est un document qui est basé sur des photos, des films-documentaires, des coupures de presse et qui raconte ce qui se passe en Turquie depuis le premier coup d'état militaire en 1971.



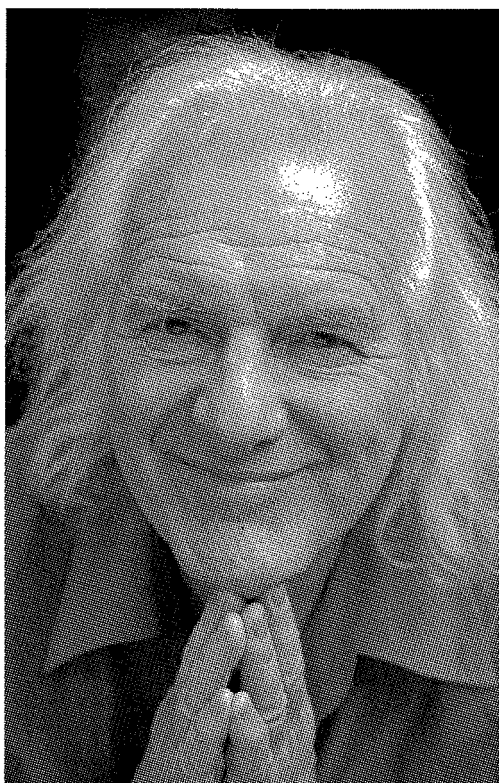
Josy Dubié

Après avoir vu ces images, certaines sont dures et même insupportables, on peut comprendre que des milliers et des milliers de gens ont voulu fuir ce genre de situation, ce genre de régime. Et malheureusement, ce n'est pas les seuls dans le monde, il y en a en Amérique Latine qui ont eu le même genre d'attitude. Il y a eu la Grèce. Il y a eu l'Espagne, le Portugal. Bref, il y a eu toute une série de régimes fascistes ou fascistes qui ont entraîné des exodes massifs. Les exodes massifs pour des raisons politiques, ce sera un des objets de notre colloque d'aujourd'hui. Mais avant ça, je donne la parole à Dogan qui veut vous dire quelques mots au sujet de notre ami Julos Beaucarne qui malheureusement n'est pas présent.

Dogan Özgüden

Comme vous savez, nous avons organisé ce colloque sous le parrainage du grand artiste belge Julos Beaucarne. Malheureusement, il a eu une crise cardiaque. Il a subi une opération sérieuse et donc, il ne peut pas être présent parmi nous. Pourtant, il est présent parmi nous par son poème consacré à la Turquie.

Elise Thiry, animatrice des Ateliers du Soleil, fait la lecture du poème de Julos Beaucarne, écrit et diffusé après la décision de l'Union Européenne d'ouvrir les négociations pour l'adhésion de la Turquie



L'ENGAGEMENT DU LANGAGE

Les mots portent le bonheur ou la rage
Tes mots courent plus vite que toi surtout s'ils sont méchants
S'ils sont doux, ils mettent parfois beaucoup plus de temps
On propose l'entrée de Turquie en Europa
En ce pays, il y a tortures dans les prisons, atrocités, assassinats
Et ce n'est pas fini quoiqu'ils en disent
L'homme n'est plus dans l'homme
Car l'Europe de l'argent est aveugle
Et les poètes se taisent,
Et le génocide arménien pas encore reconnu
Un parmi ces nombreux dérapages de l'histoire, les âmes des morts crient
L'économie qui devrait épanouir la vie l'écrase
Erdogan est arrogant comme la guerre, le pouvoir
Il est du clan des bulldozers
Ce ne sont pas les peuples de Turquie, racrapotés, qui sont en cause
Le peuple est partout pareil, il cherche le bonheur et la justice
Le pouvoir envahit les téléviseurs
On lave les cerveaux d'Anatolie et d'ailleurs
Et Chypre déchiré, divisé, chiffonné fulmine
Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes
Est une fleur séchée dans un vieil herbier
Qu'on a oublié dans un grenier

Julos Beaucarne
18 décembre 2004

Josy Dubié

Et nous souhaitons évidemment tous à Julos Beaucarne un prompt rétablissement et que sa santé s'améliore rapidement.

Je vais d'abord donner la parole au professeur Anne Morelli, professeur d'histoire à l'ULB. Vous savez qu'il y a en Belgique, une longue tradition de réfugiés politiques. Il faut quand même rappeler qu'au 19e siècle, Victor Hugo, Karl Marx ont trouvé refuge chez nous pour un temps en tout cas. Et donc, il est normal que beaucoup de gens aient quitté leur pays. Et notamment après les images que nous avons vu sur la Turquie, sur ce régime, on comprend que des gens aient cherché asile chez nous.

Madame Anne Morelli, vous avez la parole.



Anne Morelli

(Professeur à l'Université Libre de Bruxelles)

Mesdames et Messieurs, ce que je voulais faire comme rappel est évidemment un rappel historique mais vous allez voir qu'à travers ce rappel historique, il y a un certain nombre de questions qui se rapportent à l'actualité. Parce que, effectivement, "est-ce que la Belgique est une terre d'accueil?", c'est la question que nous allons nous poser à travers l'Histoire.

On vient de vous le rappeler, au 19^e siècle déjà, un certain nombre de gens qui quittent leur pays pour des raisons politiques trouvent refuge dans notre pays. C'est le cas par exemple de Polonais qui ont lutté contre le tsarisme, qui ont été vaincus dans leur pays et qui vont trouver un asile dans notre pays. Parmi eux, il y a de grands noms comme par exemple Lelevel qui est le père de l'histoire polonaise et qui va, à la bibliothèque royale de Bruxelles, écrire une grande partie de son œuvre.

A côté de ces réfugiés polonais, il y a aussi, depuis la naissance de la Belgique en 1830 et pendant tout le 19^{ème} siècle, une tradition d'émigration politique italienne. Ce sont des Italiens patriotes et libéraux. A l'époque, libéral, ça veut dire de gauche, les choses changent parfois. Ce sont ces Italiens libéraux qui ont lutté contre la domination de leur pays par l'Autriche, qui eux aussi, ont été vaincus et qui cherchent un exil et le trouvent parfois dans notre pays. Pour ne donner qu'un tout petit exemple, il y a un lycée fameux dans l'histoire de Belgique qui est le lycée Gatti de Gamond. Et bien, Mademoiselle Gatti était la fille d'un réfugié politique italien: Jean-Baptiste Gatti qui avait quitté son pays et avait trouvé refuge en Belgique.

A côté de ces Polonais et de ces Italiens, il y a aussi un grand nombre d'étudiants qui viennent, attirés en Belgique, d'une part par la qualité de son enseignement : à l'époque, l'université de Bruxelles mais aussi celle de Liège sont à l'avant-garde des sciences humaines et aussi de la technologie. Ils viennent à la fois pour faire des études mais aussi pour fuir des régimes qui sont des régimes tyranniques. Ainsi, il y a un grand nombre d'étudiants russes qui vont venir faire leurs études dans notre pays et qui, bien sûr, s'organisent aussi contre la tyrannie qu'il y a dans leur pays.

Et là, nous abordons déjà un premier problème, une première question qui est semblable à celles qui vont se débattre aujourd'hui : quel est le rapport entre la Belgique et notamment la Belgique policière et les structures policières des pays que ces gens ont quittés? Et bien, pour le cas des étudiants russes par exemple, nous avons des preuves absolument formelles que la jeune Belgique du 19^e siècle a d'excellents rapports avec la police du tsar qui s'appelle l'okhrana et que la police belge surveille, ici en Belgique, pour le compte du tsar, ces étudiants qui sont accusés - ben voilà, on revient à l'histoire récente - qui sont accusés de fomenter des attentats contre le tsar et contre les dirigeants de la Russie tsariste. Et donc, il y a des perquisitions ici, de la part de police belge mais dont les résultats sont transmis, bien sûr, à la police tsariste.

Alors, on a évoqué, Josy Dubié vient d'évoquer deux personnages qui font à la fois l'honneur et la honte de notre pays. C'est-à-dire que, Karl Marx bien sûr, ici tout près, a écrit le Manifeste du Parti Communiste en Belgique, à Bruxelles. Et à ce moment-là, il jouissait d'une certaine liberté dans cette Belgique qu'on appelait "terre d'accueil". Mais il ne faut pas oublier que l'exil de Karl Marx ici a été un exil momentané. Parce que, peu de temps après, il est en fait expulsé de Belgique et ce n'est qu'en Angleterre qu'il va trouver un asile plus sûr.

De même, Victor Hugo a pensé se réfugier en Belgique et il habite près de la colonne du congrès, à la place des Barricades. Et en fait, Victor Hugo va, à un certain moment, avoir une attitude trop critique par rapport à ce qui se passe en politique internationale parce que, il y a la Commune de Paris, en 1871, qui se termine par un massacre des communards et la Belgique ne veut pas accueillir les communards. Elle veut bien accueillir de temps en temps, des gens qui ne contestent pas trop l'ordre social et politique mais là, les communards, elle ne veut pas les accueillir. Et Victor Hugo, qui est déjà un très vieux monsieur mais qui a gardé des idées ouvertes dans ce domaine dit: "Et bien, moi en tout cas, à titre personnel, j'ouvre ma maison de la place des Barricades, aux réfugiés communards qui pourraient arriver en Belgique". Et bien, la nuit-même, il y a des émeutiers qui viennent faire un chahut monstrueux devant la maison de Victor Hugo, qui lancent des pierres, qui cassent des vitres etc... Et le lendemain, le gouvernement belge, au lieu de punir les émeutiers - et on est un peu dans la même logique de ce qu'on a vu tout récemment sur l'écran - au lieu de punir les émeutiers dont on connaît très bien les noms, considère que la présence de Victor Hugo en Belgique est l'objet de troubles et que donc Victor Hugo doit être expulsé. Et donc là aussi, nous voici dans une terre d'accueil qui est une terre d'accueil assez limitée puisque, bien évidemment, dès qu'il y a des pressions de gouvernements étrangers, on accepte ces pressions de gouvernements étrangers et on expulse ceux qui font du chagrin à nos bons amis.

Alors, on pourrait multiplier les exemples pour le 19^e siècle, mais il faut voir aussi que sur le plan général, la législation de notre pays envers les émigrants politiques est une législation qui est assez restrictive. Parce que c'est vrai qu'on accueille un certain nombre de réfugiés politiques mais ils ne peuvent que très difficilement obtenir la nationalité belge et deuxièmement, surtout, ils doivent rigoureusement s'abstenir de toute activité politique. Or, la deuxième condition est particulièrement pénible à accepter pour des gens qui ont quitté leur pays pour des raisons politiques. Ils ont quitté leur pays parce qu'ils ne pouvaient pas s'exprimer chez eux. Ils arrivent ici et la première chose qu'on leur dit, c'est que ici, ils ne peuvent pas exprimer leurs opinions, ni évidemment les propager. Et donc, ils se retrouvent à la limite, dans la même situation pénible qu'ils ont quittée à laquelle s'ajoute la douleur de l'éloignement et les perpétuel-

les nostalgies. L'inactivité politique qui a été imposée aux étrangers jusque dans les années 1970 a été très difficile à observer. Parce qu'ils sont sensés être libres en Belgique, ils peuvent donc penser mais ils ne peuvent pas parler, ils ne peuvent pas écrire. Et bien sûr, de quoi pourraient-ils parler et écrire sinon des tragédies qui agitent leur pays et qui les ont obligés à prendre la route de l'exil. Dès qu'il y a conversations politiques entre deux exilés ou entre un exilé et un Belge, il peut y avoir une accusation qui porte contre lui et qui est de faire de la politique. Et il faut savoir que les expulsions à titre politique dans notre pays ont été choses courantes au 19e et au 20e siècle.

Au 20e siècle la Belgique "accueille" des réfugiés venus de divers pays et notamment de l'Italie fasciste puisque, dans les trente-mille Italiens qui se trouvent ici dans l'entre-deux-guerres, une bonne partie sont des réfugiés anti-fascistes. Mais en fait, elle expulse régulièrement et sur demande des autorités fascistes, un certain nombre de gens qui ont des activités politiques ici. Alors, les activités politiques, ça peut être de diffuser un journal, ça peut être une conversation politique, ça peut être d'adhérer à un syndicat. Et en fait, pour l'entre-deux-guerres, j'ai des rapports absolument formels, des preuves formelles qui démontrent que la police belge était en lien avec la police de Mussolini, qu'il y avait entre ces deux polices une extrêmement féconde collaboration et qu'on s'échangeait les rapports, les photos, les documents compromettants qui permettaient de faire expulser quelqu'un.

Cette politique de bons rapports avec des tyrannies a connu évidemment son maximum, je dirais, avec la période de la seconde guerre mondiale. Parce que tous ces gens sur lesquels avaient été réalisés des dossiers, ont été, par exemple dans le cas des anti-fascistes italiens, arrêtés le 10 mai 40 par la police belge! Et ont été remis aux autorités italiennes ou aux autorités allemandes impliquant évidemment leur arrestation et souvent leur sort extrêmement funeste. Alors pourquoi la police belge avait-elle cette attitude? Et bien, parce que l'essentiel, c'est évidemment de garder de bonnes relations diplomatiques avec tous les pays avec lesquels on est lié. Et dans les années 30, c'est aussi bien l'Allemagne nazie que l'Italie fasciste et puis plus tard l'Espagne franquiste avec lesquelles on essaie de garder de bonnes relations diplomatiques.

Il est par exemple intéressant de savoir que, en 1938, l'Italie, pour faire plaisir à son allié Hitler, lance une législation anti-juive. Et bien, la Belgique ne met pas 8 jours pour rétablir le visa d'entrée pour les Italiens en Belgique. Pourquoi? C'est mis noir sur blanc dans les documents du Ministère des Affaires Etrangères, il faut éviter à tout prix qu'il y ait des juifs italiens qui viennent se réfugier nombreux en Belgique. Et donc, la réglementation est, là pour à la fois, pour éviter cet afflux et pour garder de bonnes relations diplomatiques avec l'Italie de Mussolini.

Alors, tout cela pourra nous donner une vision extrêmement négative, extrêmement pessimiste de la situation de l'accueil dans notre pays et on pourrait continuer en voyant comment s'est comportée la Belgique par rapport aux exilés anti-franquistes ou les exilés du régime des colonels grecs etc... sans que je veuille aborder la question de la Turquie mais je crois que vous pourrez faire des parallèles évidents entre ce que je vous dis et la question de la Turquie. Mais, il faut aussi voir ce que cette situation a eu de positif. C'est que depuis le 19e siècle, en fait, face à cette situation d'expulsion des étrangers pour des raisons politiques pour plaire à des puissances proches et par rapport à cette limitation de leurs activités politiques, il y a toujours eu aussi en Belgique, des groupes restreints mais existants, qui ont plaidé pour la solidarité envers ces exilés, qui ont plaidé pour leur liberté d'expression et qui ont protesté lorsque ils étaient menacés d'expulsion. Et là, nous pouvons voir cela pour le 19e siècle où nous avons de ces libéraux comme Paul Janson par exemple qui forment à l'époque la gauche politique et qui prennent fait et cause pour ces réfugiés qu'on veut expulser. Je vous parlais de Lelevel, ce père de l'histoire polonaise. Et bien, il faut savoir que par deux fois, il y a un arrêté d'expulsion qui est préparé contre lui alors qu'il est déjà très âgé et que cet arrêté n'est pas exécuté grâce aux appuis dont il jouit auprès de certains milieux de la gauche de l'époque. Et de même, dans l'entre-deux-guerres, face aux menaces d'expulsion de réfugiés italiens anti-fascistes, il y a une réaction de la gauche et de l'extrême gauche qui permet d'éviter l'expulsion au moins d'un certain nombre d'entre eux, même si évidemment, nombreux sont les anarchistes, les communistes, qui sont chaque semaine, chaque mois, expulsés de Belgique.

On pourrait évidemment faire des parallèles avec l'accueil des réfugiés après la seconde guerre mondiale où notre pays a eu deux poids et deux mesures. Tout ce qui était réfugié anti-communiste venant par exemple de Hongrie, de Pologne, a reçu un excellent accueil étant donné que cela favorisait la politique belge du moment et que c'était pour la plus grande gloire de notre grand protecteur américain. Mais d'autre part, lorsqu'il y a eu à faire face à des afflux de réfugiés qui eux, étaient des réfugiés de gauche et d'extrême gauche, il y a eu beaucoup plus de réticences du côté officiel et ce sont souvent des groupes de citoyens, des groupes venus des milieux politiques de la gauche et de l'extrême gauche qui eux, sur le terrain, ont organisé l'accueil des réfugiés politiques. Et je pense par exemple à ce qui a été l'accueil des réfugiés chiliens en Belgique. C'était un accueil qui partait de la base, qui a été fait par des militants, qui ont forcé le pouvoir à accepter un certain nombre de réfugiés politiques.

Je pense que la situation que nous allons évoquer aujourd'hui avec la Turquie est évidemment très liée à ce que je viens d'évoquer pour l'ensemble de notre histoire. Il y a des milieux restreints qui ont favorisé l'accueil des réfugiés politiques turcs en Belgique mais en général, la politique d'accueil de la Belgique envers ces réfugiés turcs a été fortement conditionnée par les excellents rapports qu'elle a voulu maintenir avec l'état turc, quel que soit son degré de non-démocratie. Et je pense, sans vouloir m'immiscer dans l'actualité, qu'un certain nombre de jugements tout à fait récents à propos de militants turcs réfugiés en Belgique ne sont pas tout à fait sans lien avec les excellentes relations que la Belgique veut garder avec l'état turc qui bien sûr fait pression continuellement pour que la Belgique accueille moins de réfugiés venant de Turquie et limite leurs activités politiques comme elle a limité les activités politiques des réfugiés politiques jusqu'en 1970.

Je vous remercie.

Josy Dubié:

Merci Madame Morelli pour cet éclairage à la fois du passé mais en liaison avec le présent. Maintenant je vais passer la parole à Monsieur Derwich Ferho, président de l'Institut Kurde de Bruxelles. Monsieur Ferho vous parlera en néerlandais Vous savez sans doute que Monsieur Ferho a connu dans le courant de la semaine passée, un drame. Son père et sa maman, âgés respectivement de 84 et 80 ans ont été sauvagement assassinés au Kurdistan turc, par ce qui est plus que vraisemblablement des groupes de contre-guérilla manipulés par le pouvoir turc.

Nous lui présentons donc nos plus sincères condoléances. Et malgré la douleur qui le frappe, il a accepté de participer à ce colloque et je lui donne volontiers la parole.



Derwich Ferho
(Président de l'Institut Kurde de Bruxelles)

Si on regarde la situation des Kurdes en Turquie, on se rend très vite compte qu'ils vivent dans leur pays comme dans une prison à ciel ouvert. Depuis la fondation de la république turque, ils sont traités comme des citoyens de seconde zone :

- Langue maternelle interdite
- Culture maternelle interdite
- Affirmation de sa propre identité interdite
- Sous-développement économique régional
- Réseau d'enseignement peu favorisé et remplacé par des postes militaires

partout présents.

Les Kurdes comme les Arméniens, les Assyriens et les quelques minorités encore présentes ne connaissent que le militarisme de l'État sans autre perspective. Un peuple, une langue, un État et un seul leader, voilà le modèle étatique issu du kémalisme.

Les mouvements démocratiques qui se sont développés en Europe pendant les années 60 ont eu également une certaine influence en Turquie et on a assisté dans l'ouest du pays à l'éclosion de mouvements populaires plus orientés vers la gauche. Beaucoup se sont mis à espérer que la Turquie devienne une république supportable et démocratique, un État où tous les peuples pourraient vivre ensemble dans une réelle liberté et en paix.

Le 12 mars 1971, l'Armée qui a toujours tenu le pays sous sa coupe a renversé le gouvernement et a pris les rênes du pouvoir. Ce fut une journée désastreuse pour des millions de personnes. Les émissions de radio, de télévision et la presse écrite sont tombées aux mains de responsables 'en uniforme'.

La grande majorité de la population composée de groupes ethniques, sociaux, culturels et religieux différents a souffert autant que les Kurdes de cet état de fait qui dure depuis 35 ans.

Les prisons ont été remplies d'étudiants, d'intellectuels, d'hommes politiques, de défenseurs des droits de l'Homme kurdes. Les prisonniers mais aussi des membres de la population dite 'libre' ont été torturés tout à la fois physiquement et psychiquement.

Pour échapper à ce climat de terreur, des milliers de démocrates qu'ils soient étudiants, intellectuels, défenseurs des droits de l'Homme ou hommes politiques, ont quitté le pays. Partout où ils ont trouvé asile, ils ont continué à essayer de participer à la construction d'une Turquie démocratique et ce fut la plupart du temps dans des conditions très difficiles. L'espoir d'un changement rapide restait très fort, il fut déçu.

La diaspora kurde s'est éparpillée partout en Europe et dans le reste du monde. Mais elle différait des autres habitants car les objectifs politiques jouaient un grand rôle dans sa vie. Lentement mais fermement, ce flot d'immigrants a trouvé sa place dans la société occidentale. Nous avons assisté à la création d'une communauté consciente de ses devoirs politiques et sociaux. Peu à peu, ces immigrants se sont impliqués dans les organisations sociales existantes et y ont travaillé avec deux préoccupations essentielles : le pays d'accueil – la terre d'origine. Cela signifiait donc qu'il fallait participer au processus démocratique et intégrer ses compatriotes dans le pays d'accueil. L'association des travailleurs et étudiants kurdes de Belgique, Tekosher, l'actuel Institut Kurde de Bruxelles est une de ces organisations.

Pourquoi les Kurdes continuent-ils à émigrer?

La réponse est simple, dans leur pays ils sont traités comme des sous-citoyens et ils subissent une oppression inhumaine. Quatre-vingts pour cent d'entre eux ont émigré à cause d'une insupportable répression.

Allemagne	600.000	U.S.A.	20.000
France	100.000	Belgique	25.000
Pays-Bas	70.000	Suède	25.000
Autriche	35.000	Grèce	25.000
Grande -Bretagne	25.000	Norvège... ..	5.000
Danemark	10.000	Finlande... ..	3.000
Italie	4.000	Canada	6.000

Nous pouvons y ajouter 300.000 travailleurs sous contrat ce qui nous donne +ou- 1.300.000 personnes. Le coup d'État militaire suivant (1981) va tellement accentuer l'oppression que l'on va assister au début d'une rébellion armée des Kurdes sous la direction du PKK. Le chef en est A. Öcalan qui est toujours en prison dans des conditions inhumaines sur l'île d'Imrali.

Dans les rapports d'Amnesty International, nous pouvons lire que la situation sur le plan des droits de l'Homme a encore empiré. Dans un des ces rapports, on cite l'administration des Affaires Étrangères des USA qui déclare: 'La torture en Turquie est encore un problème sérieux'. Le même rapport rappelle les violences contre les droits des Femmes et le fait que de nombreux enfants sont également maltraités. On y rappelle aussi la situation au Kurdistan où 'les gardiens de village' violent, assassinent, corrompent et pillent. Sur le même rapport, on fait remarquer que de nombreux leaders politiques appartiennent à des sectes religieuses extrémistes.

Dans la Turquie actuelle, il y a des Kurdes de différentes religions et options philosophiques, des Assyriens chrétiens, des Arméniens, des Juifs et d'autres groupes ethniques. Les Alévis et les Yézidis quant à eux, sont opprimés autant par les autorités que par l'homme de la rue.

Malgré tout cela, beaucoup en Europe affirment que des améliorations sont en cours en Turquie, on cite le fait que la torture n'est plus systématique, que les libertés politiques et culturelles des Kurdes sont reconnues, que la liberté de conscience (religieuse ou non) est acquise, que la liberté d'expression existe etc...

Je demande aux hommes politiques européens s'ils trouvent normal:

Que des soldats stationnent devant les portes des locaux où sont donnés des cours en langue maternelle!

Qu'il y ait une interdiction de choisir librement les noms et prénoms des enfants!

Que le pouvoir décide de votre orientation religieuse ou philosophique!

Que le pouvoir puisse vous imposer votre habillement!

Que l'on ne puisse pas parler des différentes violations aux droits de l'Homme qui sont perpétrées!

Qu'on ne puisse pas dire qu'on est: Flamand, Francophone ou Wallon, Grec ou Catalan!

Je pense que personne ne peut accepter cet état de choses. Soyez raisonnables et préconisez ce qui est le plus logique: la démocratisation effective de l'État turc afin qu'il représente une société riche de cultures différentes avec le but d'entrer dans l'Europe.

Josy Dubié:

Merci Monsieur Ferho. Je vais à présent donner la parole à Monsieur Mohamed Baroudi, exilé marocain qui a quitté son pays, le Maroc, pendant les années de plomb où des milliers et des milliers de Marocains ont souffert, ont été torturés, beaucoup ont disparu. Il est en Belgique depuis des années et des années et il est pour beaucoup de Marocains un exemple de résistance pour la démocratie et les droits de l'Homme dans son pays. Monsieur Baroudi, vous avez la parole.



Mohamed Baroudi

(Exilé marocain)

Mesdames et Messieurs, Chers Amis, malgré la situation de santé qui n'est pas très bien, j'ai tenu à être présent à cette rencontre. D'abord pour saluer les participants et ensuite pour marquer ma solidarité de toujours avec la lutte du peuple turc et avec les organisateurs qui en font partie intégrante, je veux parler d'Info-Türk, de l'Institut Kurde de Bruxelles, des Associations des Assyriens de Belgique et l'Association des Arméniens de Belgique.

C'est aussi pour évoquer, dans cette brève intervention, des souvenirs auxquels je reste attaché: les souvenirs du début de l'immigration marocaine et turque dans les années soixante. Quand nous nous sommes trouvés quelques uns, Marocains ou Turcs, au sein des deux syndicats: FGTB et CSC pour assurer l'accueil et l'orientation pour l'installation des primo-arrivants ici. Ils sont arrivés sans aucune préparation, aucune structure d'accueil n'a été prévue, ni par l'état d'accueil, ni par l'état d'exportation, d'envoi. Parce qu'il s'agit d'exportation.

Nous nous sommes trouvés quelques uns. Nous étions, moi j'étais du côté de la FGTB, pour d'abord accueillir ces gens, qui n'avaient, qui ne savaient rien de cette Belgique. Il y en a qui parlaient un peu, un tout petit peu de français. Il y en a qui ne parlaient pas le français, pas du tout.

Alors, à partir de cette action d'accueil, nous avons pu créer les premiers noyaux d'organisations de travailleurs marocains et turcs, à l'intérieur des deux syndicats. Et c'était grâce au soutien et à la solidarité des associations, des groupes et du courant de travailleurs immigrés de l'ensemble de l'Europe. Je veux parler des Espagnols qui étaient bien avant nous, des Italiens, des Grecs, des Portugais, des Français aussi. Et c'est cette aide qui nous a donné la force et la protection contre les groupes envoyés, pour nous moucharder et pour nous intimider, des autorités marocaines qui s'appellent les Amicales des Travailleurs et Commerçants Marocains en Europe et du côté turc, il y avait les sinistres Loups Gris qui étaient là pour intimider, aggraver et moucharder les

travailleurs Turcs et leur famille. Et c'est grâce à cette solidarité que nous avons pu faire face à ces deux fléaux qui continuent toujours, sous d'autres formes, bien sûr. Cette solidarité au sein des syndicats et avec les groupes organisés des travailleurs migrants européens nous a permis d'obtenir des droits à l'intérieur du monde du travail. Déjà dans les années 70, nous sommes devenus délégués à tous les échelons du travail syndical. Nous avons obtenu nos droits de vote social et nos droits de vote politique. Cela a entraîné, jusqu'à cette année où on a finalement accepté d'accorder le droit de vote pour les élections comme dans les années 70, nous avions obtenu le droit de vote syndical, le droit de vote social.

Cette phase qui a duré depuis l'arrivée jusqu'au début des années 81, je peux l'appeler la phase syndicale de l'accueil des travailleurs migrants turcs et marocains.

Suite à ça nous sommes passés à la phase que j'appellerais politique ou partisane où ce sont les partis politiques qui se sont occupés du devenir de cette immigration et de sa deuxième et troisième génération.

Nous nous sommes trouvés ici dans les années 60, travailleurs, exilés, suite à ce qui s'est passé dans notre pays. Notre pays, comme vous le savez, était colonisé par la France et par l'Espagne, les deux à la fois depuis le début du siècle dernier jusqu'en 1956. Le peuple marocain a résisté pendant toute la durée de l'occupation contre la présence étrangère dans notre pays mais toujours avec l'espoir de voir les Marocains, le peuple marocain et ses différentes couches bénéficier des biens de leur pays. Hors, après l'indépendance, étant donné d'une part, les faiblesses de la direction de la résistance et d'autre part, les jeux du colonialisme, c'est la droite, c'est la réaction qui a récupéré les rênes du pouvoir donc les rênes du pays.

Au bout de 2 ans, les Marocains ont senti que rien n'avait changé, après 2 ans d'indépendance: de 56 à 58. C'était le début des révoltes, des révoltes populaires pour protester contre la privation et contre l'accaparement des biens du pays par une petite minorité de gens soutenus par leur police, par leur armée et par leur administration héritée du colonialisme. Donc, c'est à partir de 58 que les soulèvements allaient se succéder pour donner des phases et des contingents successifs de travailleurs migrants et avec eux, dans leurs valises, des exilés politiques.

Moi, j'appartiens à cette génération de 63 qui a pu échapper à un coup de filet organisé par le pouvoir marocain avec l'intention d'éliminer tout ce qui était opposition radicale à son régime.

Aujourd'hui, on essaie de faire montrer à l'Europe que les choses ont changé après la disparition du roi Hassan II et la succession au trône de son fils. Il y a des choses qui ont changé. Il y a la personne qui a changé. Il y a le style. Mais au fond, nous restons toujours un pays qui a besoin de travail pour ses enfants, qui a besoin d'écoles pour ses enfants, qui a besoin d'hôpitaux pour les gens, un pays qui a besoin de la liberté. C'est toujours la presse qui est présentée aux tribunes du pouvoir. Un pays qui a besoin de reconnaître le droit aux minorités. Les Sahraouis sont toujours jetés dans le désert parce qu'ils ont revendiqué le droit à l'autodétermination. De la même manière que les Kurdes, que d'autres minorités demandent leur autodétermination en Turquie.

Donc, je peux dire, de ma part, s'il y a des apparences qui ont changé, s'il y a un style qui a remplacé l'ancien, le fond reste le même et on cherche à miroiter ça à l'Europe pour y accéder. Parce que le Maroc était toujours à la traîne de la politique turque, mais si la Turquie est candidate à l'Europe, le second candidat après elle, c'est le Maroc. Alors, je crois que nous sommes appelés tous, progressistes et démocrates turcs et marocains, à nous voir bientôt pour pouvoir nous adresser ensemble à l'opinion publique ici dans ce pays devant la mondialisation galopante qui ne comprend que le gain et le profit. Nous, nous, voulons davantage de droits de l'Homme, davantage de libertés et davantage de progrès. Merci pour votre attention.

Josy Dubié:

Merci beaucoup Mohamed. Je vais maintenant donner la parole à Monsieur David Cussato, journaliste et directeur de la Maison de l'Amérique Latine. Vous savez effectivement qu'au cours des années 70, beaucoup de pays d'Amérique Latine ont connu aussi des coups d'état militaires, des dictatures fascistes et que ça a entraîné aussi une immigration importante. Beaucoup de Latino-Américains sont venus chez nous: Chiliens, Brésiliens, Argentins, Uruguayens, Boliviens. Certains y sont toujours, il y en a même dans cette salle. En mouvement de solidarité après ces coups d'état, des Belges ont créé pas mal d'organisations. Je me souviens avoir participé au Comité d'Accueil des Réfugiés Latino-Américains. Certains ont habité chez moi: des Argentins, des Chiliens, des Brésiliens. Donc, je pense que c'est un exemple aussi de solidarité qui doit amener à penser ce que nous vivons aujourd'hui. Car ce qui s'est passé il y a quelques années, se passe encore aujourd'hui: des gens cherchent refuge chez nous. Et vous avez entendu les déclarations du Ministre de l'Intérieur qui veut culpabiliser ceux qui apportent une aide aux clandestins chez nous. C'est évidemment totalement inacceptable. J'espère que Monsieur Cussato nous parlera un peu de cet aspect-là aussi. Vous avez la parole Monsieur Cussato.



David Cussato

(Directeur de la Maison de l'Amérique Latine/SEUL)

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un plaisir de prendre la parole et d'être parmi vous aujourd'hui. Vous avez placé votre manifestation sous le signe du rôle des dictatures militaires et leur modèle d'exportations de mains-oeuvre vers l'Europe. Je m'en réjouis ! Car il s'agit d'un thème fondamental pour notre communauté et qui me tient particulièrement à coeur comme directeur de la Maison de l'Amérique Latine de Bruxelles.

A en croire certains, la question de l'Exil des étrangers, est surtout une question de statistique, de quantité, ou de pourcentage. Heureusement, la réalité ne s'arrête pas aux chiffres et pour comprendre vraiment le phénomène de l'exil, il faut regarder de plus près.

Fondée sur la Doctrine de la Sécurité Nationale, les dictatures militaires des années 70 en Amérique latine ont tenu un discours visant à l'élimination des ennemis politiques conçus comme "subversifs". Par des pratiques répressives parmi les plus violentes de l'histoire du sous-continent, le terrorisme d'Etat a réussi à éliminer toute activité des organisations armées et de l'opposition politique. Cette répression a commencé une fois les militaires au pouvoir. Durant les cinq premières années de dictatures, autant au Brésil, qu'au Chili, en Argentine qu'en Uruguay, les militaires ont réussi à supprimer toute activité sociale ou politique de résistance. Les moyens choisis sont bien connus: la disparition forcée de personnes, la torture, l'enlèvement, la mise en place d'un système de camps de détention, l'assassinat et la dissimulation des corps. Et enfin, l'envoi à l'exil de milliers d'hommes et de femmes.

Dans cette partie du monde, il était bien connu que le pouvoir économique et le pouvoir politique se confondaient allègrement, réalisant de manière impudique des tendances qui ailleurs paraîtraient obscènes. Ainsi, en Amérique latine, l'homme économique contrôle très directement les institutions politiques. Ce contrôle des institutions est ce qui permet le plus grand enrichissement, et à la plus grande vitesse, de l'homme économique. Les règles juridiques sont transformables au gré des puissances du moment.

Le vide juridique est la règle, plus ou moins fréquente, plus ou moins abyssale.

La violence de la torture s'installe à l'ombre de la violence sociale généralisée. Devenu législateur, homme politique, soutenu par la légitimité des armes et chargé de réaliser les rêves les plus ambitieux de l'homme économique, le militaire est roi. La dictature militaire au pouvoir pendant quinze ans au Brésil, 17 ans au Chili, 14 ans en Argentine et presque autant en Uruguay, se plaisait à parler de la "grande famille militaire".

L'installation des régimes tortionnaires n'a fait qu'établir un nouveau seuil de tolérance à la violence sociale. En un sens, l'exil et la torture ont été le prix à payer pour avoir tenté, pendant la décennie des années 70, de penser de manière neuve nos cultures et les relations entre nos peuples—aussi bien d'origine européenne que noire ou indienne, autochtone. En cela, il est de moins en moins évident que les modèles européens seraient à préserver à tout prix comme modèles dominants. Car si l'exil et la torture ont été le prix à payer pour les luttes qu'ont pu mener les peuples d'Amérique latine, il faut ajouter ceci: que c'étaient les luttes pour accéder aux conquêtes sociales des ancêtres européens!

Ceci m'oblige à parler ou à tenter de présenter une typologie des migrants latino-américains, en provenance de l'Amérique du Sud vers l'Europe. Cette typologie, je l'ai construite sur la base de la thèse suivante: il existe une relation entre la manière dont les migrants et les voyageurs vivent et perçoivent leur séjour en Europe et le mode d'insertion socioéconomique de l'Amérique latine dans le concert international. Autrement dit, les modèles économiques, sociaux et idéologiques à travers lesquels les pays latino-américains tissent leurs liens avec l'extérieur exercent une certaine influence sur les caractéristiques prises par les déplacements des ressortissants latino-américains vers l'Europe. Par ailleurs, les migrations latino-américaines vers l'Europe influencent à leur tour la forme que prennent les relations entre ces deux régions du globe.

Les migrations latino-américaines vers l'Europe sont et ont été fort diverses, tant par leurs causes que par leurs protagonistes. Elles sont, en outre, différentes par la manière dont les individus perçoivent l'émigration, par les liens qu'ils entretiennent à la fois avec l'Europe et leur pays d'origine, ainsi que par la place que les sociétés européennes ont accordée aux migrants.

Elles ont cependant en commun le fait qu'il s'agit de déplacements depuis des sociétés industrielles et urbaines périphériques ou dépendantes vers des sociétés industrielles et urbaines développées ou centrales. Dans ce contexte, les migrants se trouvent face à des formes d'organisation sociale et économique, à des normes et à des valeurs différentes de celles qui prédominent dans leur société d'origine; ainsi, leur expérience précédente doit être adaptée aux conditions du nouvel environnement.

Selon cette typologie, je voudrais distinguer deux types principaux de migrations vers l'Europe, qui correspondent à deux périodes les plus récentes de l'histoire latino-américaine.

Primo, on assiste à un mouvement d'exil massif, dont une des destinations principales est l'Europe. Cette période se situe plus ou moins entre la première moitié des années '70 et la fin des années '80. Dans cette étape, il y a une cassure par rapport au modèle de substitution d'importations et l'on tente d'imposer une nouvelle économie exportatrice. La base du modèle est également en rupture avec celui de la participation politique des années précédentes. Ici, il n'y a pas de place pour une quelconque opposition.

Seconde. La dernière période commence avec la chute du mur de Berlin et l'entrée dans ce que l'on appelle la mondialisation ou la *globalisation*: les sociétés latino-américaines s'ouvrent au marché international comme jamais elles ne l'avaient fait auparavant. Leurs économies s'intègrent fortement au niveau mondial et elles deviennent de plus en plus dépendantes des flux de capitaux extrêmement volatiles. Les Etats et l'économie privée contractent des dettes considérables, qu'ils n'arrivent pas à rembourser sans le soutien d'instances internationales, comme le Fonds Monétaire International (FMI) ou la Banque mondiale. Celles-ci exigent, en échange de leur aide, des politiques d'austérité qui souvent accentuent la crise économique interne. Les opportunités d'accéder à un emploi ou de garder celui que l'on a, se font plus rares; pour beaucoup d'individus, l'émigration apparaît comme une alternative pour tenter d'échapper à la pauvreté. Une des destinations possibles est l'Europe. Cependant, dans la plupart des cas, ces migrations sont considérées comme illégales par les états récepteurs.

Alors que dans les périodes d'avant les années septante l'émigration est très limitée, généralement de courte durée et concernant principalement l'élite économique, intellectuelle, artistique et politique, ainsi que quelques aventuriers latino-américains, la situation est fort différente dans le cas des exilés.

Pour la première fois on observe une émigration importante vers l'Europe:

1 million de Brésiliens, deux millions d'Argentins, un million de Chiliens et cinq cent mille Uruguayens - à savoir 30% de la population de ce dernier pays - sont contraints de quitter leurs pays respectifs, pour échapper à la répression et pour chercher asile dans un autre continent. C'est également le cas de milliers de Boliviens. Dans les années quatre-vingts, Salvadoriens et Guatémaltèques fuient à leur tour la répression et la guerre civile. Plus tardivement, dans le courant des années nonante, des Péruviens gagnent également l'Europe.

On peut observer encore une autre différence fondamentale par rapport aux migrations précédentes: les exilés n'étaient pas en général préparés pour quitter leur patrie; leur déplacement avait un caractère involontaire, ils ne savaient pas ce qu'ils allaient faire dans les pays d'asile ni quelle allait-elle être la durée de leur séjour à l'étranger.

Si l'une de leurs destinations a été l'Europe, c'est parce qu'ils devenaient des indésirables dans leur sous-continent avec la généralisation des dictatures militaires en Amérique du Sud. Par ailleurs, le refuge d'une partie des opposants dans des Ambassades, a contribué à internationaliser leur situation. Enfin, les persécutés étaient perçus par les partis de gauche et les syndicats européens comme proches idéologiquement, luttant pour les mêmes valeurs qu'eux, ce qui a favorisé leur mobilisation en vue d'accueillir les persécutés.

Remarque importante: les exilés ne venaient pas pour y rester. Ils étaient convaincus que leur séjour en Europe serait une péripétie de plus dans leurs vies, une parenthèse aussi éphémère que les dictatures militaires. Ils vivaient ainsi avec un pied pour le retour, prêts à monter dans le premier avion au premier indice de changement. Ils n'étaient pas intéressés à une insertion dans la vie sociale des pays hôtes, qui leur paraissaient exotiques. Pour eux, seule comptait leur participation politique et solidaire à distance, en vue de raccourcir encore davantage la durée des dictatures qui les avaient condamnés à l'exil.

On sait que les événements ne se sont pas passés comme les exilés les imaginaient. L'histoire a pris un chemin différent de celui tant attendu: les régimes militaires sont restés au pouvoir au-delà des prévisions les plus pessimistes. Au fur et à mesure que le temps passait, le provisoire s'est graduellement transformé en réalité durable et ce qui paraissait exotique commença peu à peu à faire partie de la vie quotidienne.

Pour les exilés, ce qui fait particulièrement mal est la perte de l'historicité. L'Europe leur apparaît comme un continent avec une autre histoire, par rapport à laquelle ils sont des spectateurs étrangers. L'exil est pour eux une période d'attente, pendant laquelle ils disposent de peu de moyens afin d'influencer leur environnement immédiat.

Un des aspects les plus problématiques vécus par les exilés concerne le *transfert de savoirs et de savoir-faire* acquis précédemment dans les domaines scolaire et professionnel. Les exilés ont bien souvent le sentiment que leur formation et leurs expériences professionnelles sont sous-estimées et dévalorisées. Si toute migration demande un certain degré d'adaptation au nouvel environnement, dans ce cas, les conditions de départ rendent plus difficile ce processus. Cette difficulté se reflète dans le domaine éducatif et elle prend tout son importance au niveau identitaire dans les relations intergénérationnelles. Les exilés craignent que l'éducation reçue par leurs enfants dans le nouveau contexte les éloigne de leurs origines et qu'ils ne soient plus intéressés par le retour au pays d'origine. Le problème de la transmission de la mémoire collective et de l'héritage devient crucial. En ce qui concerne leurs enfants, les parents sont tiraillés entre le désir de les voir bien réussir à l'école et la peur de les voir trop bien s'intégrer dans les sociétés d'accueil, au point que par la suite le retour dans la société d'origine devienne impossible.

L'Europe apparaît, ainsi, comme un refuge contre l'oppression, mais un refuge qui suit d'autres chemins. Le problème réside dans le fait que les dictatures non seulement ont expulsé les exilés de leurs pays, mais qu'elles ont essayé aussi de les expulser de l'histoire, justement pour qu'ils cessent d'être des protagonistes de leurs sociétés. Entrer dans l'histoire européenne c'est prendre d'autres sentiers et craindre de perdre les traces du chemin précédent. Cela ne veut pas dire que les années d'exil soient nécessairement des années perdues et que les objectifs des dictatures aient été atteints. Bien au contraire, les années d'exil sont des facteurs d'évolutions insoupçonnées, comme l'émergence de diasporas d'anciens exilés qui contribuent au renforcement des liens concrets, à divers niveaux, entre leurs pays de résidence et d'origine: les familles binationales ou mixtes, l'accroissement du tourisme, des échanges commerciaux et culturels sont quelques-unes des expressions de cette nouvelle relation qui, au début de la migration, était perçue comme l'impossible, voire même inintéressante.

Mais hélas, aujourd'hui, je ne peux pas m'empêcher de parler d'un deuxième exil, celui provoqué par la dictature économique, celle qui base son fonctionnement sur l'automatisme entre l'offre et la demande. Les délocalisés sont des travailleurs et des travailleuses mobiles, contraints de se déplacer à l'étranger pour gagner leur

vie. Aujourd'hui, ils sont des millions à s'expatrier vers tous les continents, et également vers l'Europe. Nombreux sont, en effet, les Argentins, les Boliviens, les Brésiliens, les Colombiens, les Dominicains et les Equatoriens qui parcourent le monde en exerçant les métiers les plus divers, le plus souvent peu qualifiés, qui leur permettent de subsister et de contribuer à la subsistance de leur famille: nettoyage, garde d'enfants ou de personnes âgées, travaux domestiques et hôtellerie-restauration sont quelques-uns des métiers exercés. La nouveauté de ces migrations est l'importance de la composante féminine: l'offre de travaux précaires s'adresse, en effet, principalement aux femmes. On estime qu'au moins la moitié de la population féminine péruvienne (près de 160.000 personnes) émigrée en Europe travaille ou a travaillé à un moment ou à un autre de son séjour comme employée domestique.

Cependant, à la différence de la diaspora des exilés décrite précédemment, personne n'attend les délocalisés. Les états européens ne leur ouvrent qu'exceptionnellement leurs portes. Ils sont considérés comme des indésirables, des intrus, même s'ils fournissent des services indispensables aux sociétés où ils résident. Ils vivent, ainsi, avec la crainte permanente d'être expulsés, avec la préoccupation constante de se rendre invisibles, de passer inaperçus, de ne pas faire de bruit. Ce sont des experts en survie. Ils se confondent dans la masse des grandes villes en raison de l'anonymat qu'elles procurent, même s'il y a toujours un risque.

Le monde est, en effet, pour les délocalisés un espace dans lequel ils se déplacent pour trouver des opportunités de travail: aujourd'hui ils se trouvent en Suisse, en Belgique ou en Espagne, demain au Canada et hier, ils étaient peut-être dans un pays latino-américain. Des personnes issues des classes moyennes appauvries et des classes populaires parcourent la planète, telles des ombres humaines, "en cherchant un visa pour un rêve", en espérant pouvoir s'arrêter quelque part, afin d'accéder à une vie plus digne, non plus de parias, mais de citoyens.

Le cas des délocalisés constitue l'une des expressions à la fois de l'insertion des sociétés latino-américaines dans un marché mondialisé, de la grande désarticulation interne que cette insertion a produit et de l'absence de reconnaissance de la part des sociétés capitalistes centrales concernant les effets néfastes que la mondialisation est en train de produire dans les pays périphériques. Les délocalisés reflètent l'histoire d'un continent qui se désagrège, qui se décompose et qui se désarticule, en cherchant à s'intégrer pleinement sur le marché mondial: plus de la moitié des 431 millions d'Américains souffrent de la pauvreté. De plus, ces pays connaissent d'importantes inégalités: 40% du revenu national est contrôlé par le 10% de la population, alors que le 30% le plus pauvre reçoit le 7,5% du revenu total. De même que les économies dominantes brisent les barrières qui s'interposaient entre celles-ci et celles des sociétés périphériques, les délocalisés représentent l'autre visage de la mondialisation: la mobilité des populations plutôt que celle des capitaux.

Avec l'arrivée des délocalisés, on peut affirmer que le Tiers-Monde commence à faire partie du paysage quotidien européen. Une armée de travailleurs invisibles assument les tâches les plus diverses pour le compte de ceux qui ont plus de moyens financiers et ils disparaissent, la nuit, dans les profondeurs de la ville. Mais ces pauvres errants inquiètent. En Amérique latine, les privilégiés cherchent à se protéger du contact trop direct avec eux en privatisant l'espace public, en créant des quartiers fermés et fortement surveillés. En Europe, en revanche, on tente de les contrôler par le biais de mesures politiques et policières: les accords de Schengen les empêchent d'entrer légalement et, même s'ils réussissent à surmonter cet obstacle, on agite ensuite sur eux l'épée de Damoclès de l'expulsion, en espérant qu'ils accepteront, ainsi, avec docilité les conditions impossibles d'existence et de travail auxquelles ils sont soumis.

Malgré la difficulté à comptabiliser exactement le nombre des immigrés, l'on tend à estimer aujourd'hui, entre 15 mille et 20 mille Equatoriens et Brésiliens et autant de Colombiens installés en Belgique. On compte aussi environ 13 mille Chiliens, Péruviens, Argentins, Boliviens et Mexicains. S'ils ne se sont pas appropriés un quartier en particulier à Bruxelles, Liège ou Anvers, artistes, architectes, réalisateurs et aussi amateurs de tango ou de salsa ont apporté dans différents lieux de la Belgique leur culture métissée.

Pour conclure:

Il y a, donc, une nécessité d'agir pour que le processus de globalisation ne se fasse plus au détriment de l'Etat social et des conditions de vie de la majorité de la population. Sans cette condition préalable, nous retrouverons une situation analogue à celle de la Grèce antique, où la participation démocratique était limitée à une petite minorité de privilégiés, préoccupés avant tout de se protéger contre une grande majorité d'exclus.

Anne Morelli (Modératrice du colloque)

Merci David Cussato d'avoir évoqué pour nous l'émigration politique sud-américaine mais aussi l'aspect économique parce que les liens entre ces deux migrations sont nombreux, dans un sens comme dans l'autre. Il y a des migrants économiques qui se politisent dans l'émigration et il y a par ailleurs des émigrants politiques qui doivent gagner leur vie et qui donc sont confrontés aux mêmes problèmes que les migrants économiques. Alors vous remarquerez que j'ai repris le micro de Josy Dubié qui nous a quitté pour le bureau politique d'Ecolo où il doit être question notamment du Maroc et je vais céder tout de suite la parole à Florida Mukeshimana qui est une exilée rwandaise et qui est aussi l'auteur d'un livre qui s'appelle "Un autre Rwanda possible". Je pense qu'elle a d'intéressants parallèles à faire entre sa situation et toutes celles qui ont été évoquées aujourd'hui. Je vous remercie.



Florida Mukeshimana Ngulinzira

(Exilée rwandaise et auteur de "Un autre Rwanda possible")

"Et pourtant je n'avais pas prévu de vieillir en Europe!"

Sans m'empêcher de vivre, voilà la phrase qui me revient régulièrement à l'esprit. Les circonstances du génocide et des massacres politiques rwandais de 1994 m'ont obligée à fuir le Rwanda, voilà douze ans.

Dans cet exposé, je vais remonter l'histoire du Rwanda et retracer un bref historique des événements tragiques qui ont obligé les Rwandais à fuir leur pays. Et enfin, je parlerai de l'Afrique en général et je tirerai une conclusion.

Le Rwanda est un petit pays d'Afrique centrale. Il s'étend sur une surface de 26.333 km². Il se trouve entre le Congo (à l'ouest), la Tanzanie (à l'est), l'Ouganda (au nord) et le Burundi (au sud). Il a été colonisé par l'Allemagne en 1898 et est passé sous tutelle belge à partir de 1919. Jusqu'en 1960, il fait partie de l'ensemble colonial belge constitué par le Congo belge, le Rwanda et le Burundi.

Depuis plusieurs siècles, la population rwandaise est composée de trois ethnies: les Tutsis, les Hutus et les Twas. Quand le colonisateur arrive dans ce pays en 1898, le régime politique est une monarchie féodale détenue par les Tutsis.

Maintenant la question est: "Pourquoi les Rwandais fuient-ils leur pays? A quel moment cet exode a-t-il commencé?" Si nous remontons le cours de l'histoire rwandais, nous retrouvons les premiers réfugiés rwandais de lignage tutsi dans les régions des lacs Kivu et Tanganyika au XVI^e et XVII^e siècle. Ceux-ci ont quitté le Rwanda livré à l'anarchie des rois de cette époque-là.

Mais la première vague de réfugiés rwandais qui sont allés plus loin que les pays limitrophes commence en 1959, le pays est encore sous tutelle belge. Que s'est-il passé? À partir de 1950, les Rwandais manifestent leur désir d'indépendance et de changement. Ils veulent le départ du colonisateur mais veulent aussi un changement au niveau du pouvoir local. Les intellectuels se rencontrent dans des cercles de réflexion et d'associations à caractère ethnique, professionnel ou religieux. Cette volonté est partagée par les 3 ethnies. L'année 1959 voit la naissance des partis politiques. Quelques-uns sont une première opposition au pouvoir en place. Une partie des Rwandais aspire à une monarchie constitutionnelle, d'autres à une république. C'est aussi la première étape vers la décolonisation. Le colonisateur qui jusqu'alors a favorisé l'élite tutsi va changer le fusil d'épaule et soutenir les Hutus. C'est la révolution populaire de 1959.

La période de 1959 à 1962 est un passage de la monarchie à la république (28/01/1961) et de la colonisation au recouvrement de l'indépendance (le 1^{er} juillet 1962). Mais cette période est également émaillée de violences qui provoquent la fuite des anciens détenteurs du pouvoir et d'autres civils tutsis vers les pays limitrophes et lointains. Cette époque est interprétée différemment par les Rwandais suivant leur sensibilité et leur appartenance ethnique: pour les Tutsis, c'est le début du génocide tutsi qui a culminé en avril 1994. Les Hutu, eux, parlent de révolution populaire qui les a débarrassés du joug féodal et du pouvoir colonial.

Le premier juillet 1962 marque donc une ère nouvelle: le Rwanda est une république dirigée par un président issu d'un parti politique à caractère ethnique le "MDR Parmehutu". Entre temps, les attaques régulières des Tutsis de l'extérieur (entre 1961 et 1968) déstabilisent la jeune république mais provoquent aussi des représailles contre les civils tutsis de l'intérieur.

Concernant l'organisation intérieure, les premiers dirigeants de la république veulent baser le pouvoir sur un système de justice sociale et de liberté à l'exemple de la France post-révolutionnaire. Mais au fil des mois, des conflits politiques naissent au niveau de l'interprétation ou de l'application de la constitution, d'autres conflits sont liés aux ambitions personnelles, au régionalisme, au corporatisme... L'évolution de cet état de chose fait que, entre 1969 et 1973, le pouvoir n'est détenu que par un groupe restreint autour du chef de l'état; la séparation des trois pouvoirs - législatif, exécutif et judiciaire - n'est plus qu'un simple principe. En 1973, le régime est hors d'haleine: le problème du régionalisme Nord-Sud est à son comble. Le problème ethnique est exacerbé par les massacres des Hutus du Burundi. De nouveaux massacres contre les Tutsis ensanglantent le pays et entraînent un nouvel exode.

Le 5 juillet 1973: coup d'état militaire. Le Rwanda entre dans la 2^e république. Au lendemain de ce coup d'état, les journaux occidentaux parlent d'une opération "sans effusion de sang". Je m'en souviens bien, j'étais encore étudiante. Le nouveau président, un militaire du nord du Rwanda, est présenté comme un homme de paix. Il se présente lui-même comme le sauveur du peuple rwandais et le protecteur de la minorité tutsi.... Mais plus tard on se rend compte que tout cela n'était qu'un leurre.

En effet:

Les politiciens de la première république originaire du sud Rwanda sont emprisonnés et disparaissent mystérieusement. Le problème des réfugiés tutsis n'est pas résolu. Ils sont priés de rester dans leurs pays d'accueil car le Rwanda est, soi-disant, trop petit pour un retour massif.

En 1975, un parti politique unique, le MRND, est imposé, tous les Rwandais en sont membres, de gré ou de force. La politique d'équilibre, régional et ethnique, est plutôt source d'injustice et d'exclusion (pour les Tutsis et pour d'autres personnes non originelles de la région natale du Président). Le régime dispose d'un escadron de la mort: le réseau zéro. Au fil des années, des personnes d'ethnies tutsis et des opposants politiques hutus quittent le pays.

En 1982, l'Ouganda chasse les réfugiés rwandais de son territoire. Ceux-ci s'amassent à la frontière

rwando-ougandaise, mais ils sont refoulés vers l'Ouganda. Dans le Kivu zaïrois (congolais), la présence des Tutsis est également remise en cause. Ils ne sont pas chassés comme en Ouganda mais désormais, ils sont considérés comme des étrangers. Dans les autres pays d'Afrique ou d'Occident, les relations des réfugiés avec les ambassades rwandaises sont plutôt limitées ou conflictuelles.

La décennie 1980 marque un pas décisif dans le renforcement des solidarités au sein de la diaspora tutsi. Elle se forge une âme à travers de nombreuses associations, partout en Europe, en Amérique et en Afrique. C'est ainsi que le 1er octobre 1990, une partie de cette diaspora entre au Rwanda par la frontière ougandaise non plus comme un groupe de réfugiés mendiant le droit de rentrer chez eux mais comme une opposition armée sous le nom de Front Patriotique Rwandais. Elle a même eu l'idée de recruter des Hutus, opposants politiques exilés ou ceux de l'intérieur, en rupture avec le pouvoir de Kigali. Mais l'attaque armée du Front Patriotique Rwandais entraîne de nouvelles représailles contre les Tutsis de l'intérieur et contre les Hutus soupçonnés d'être complices ou sympathisants des assaillants.

A la même époque, un vent du multipartisme qui souffle sur le Rwanda apporte la naissance et la renaissance des partis politiques. Certains partis, comme le MDR (Mouvement Démocrate Républicain), le PSD (Parti Social Démocrate), le PL (Parti Libéral) et le PDC (Parti Démocrate Chrétien) sont une véritable opposition au pouvoir en place. Le MRND (Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement), parti unique depuis 1975, ne veut entendre parler ni de la démocratisation, ni des négociations avec l'opposition armée du FPR. Sous la pression des nouveaux partis politiques et des pays occidentaux, le pouvoir accepte la mise en place d'un gouvernement de coalition, il accepte également les négociations avec l'opposition armée (le FPR). Mais ces négociations sont ardues et entraînent malgré elles, de nouvelles effusions de sang. A chaque signature d'un protocole d'entente, des Tutsis et des membres des partis d'opposition sont massacrés. Finalement, au milieu de l'année 1993, les négociations sont terminées et signées. Mais leur mise en application devient un casse-tête. L'ancien régime bloque la mise en place des institutions de transition.

Entre temps, divers éléments fragilisent les partis politiques d'opposition et provoquent la bipolarisation (un positionnement ethnique ou régional). Parmi ces éléments, il y a notamment l'assassinat des leaders politiques, l'assassinat du premier président hutu burundais issu des urnes, la soif grandissante du pouvoir... C'est dans cette ambiance tendue que l'avion du Président de la République est abattu. Après la mort violente de ce dernier, la garde présidentielle et les miliciens "Interahamwe" se lancent dans les massacres. Le nettoyage commence par les politiciens de l'opposition, acteurs pressentis pour assurer la transition en douceur. Le gouvernement qui est mis en place coordonne les massacres dans tout le pays: ce sont les Tutsis qui sont d'abord visés, puis les membres des partis d'opposition.

Le génocide des Tutsis et les massacres politiques durent 3 mois: du 7 avril au 3 juillet 1994, pas moins d'un million de victimes. Le 4 juillet 1994, l'armée du Front Patriotique (le FPR) entre dans Kigali et prend le pouvoir. L'ancienne armée, les miliciens, le gouvernement de l'apocalypse meurtrière ainsi que d'autres génocidaires fuient tous vers le Zaïre (le Congo). Des milliers de Hutus quittent également le pays et trouvent refuge en Tanzanie et surtout au Zaïre (au Congo)...

A l'intérieur du pays c'est l'horreur: des charniers des victimes du génocide et des massacres politiques sont innombrables. Mais c'est aussi des représailles de l'armée victorieuse contre les Hutus restés au Rwanda, la vengeance s'étend aux Hutus installés dans des camps de réfugiés au Zaïre (au Congo). Ainsi commence l'exode des Hutus. Parmi eux il y a des génocidaires, cela ne fait aucun doute, mais il y a aussi des innocents.

J'arrête là le problème de l'exode des Rwandais pour aborder celui des Africains en général. La semaine passée, je lisais un commentaire accompagnant le témoignage d'un réfugié togolais. Ce commentaire disait ceci: "les cas du Rwanda et de la Bosnie sont célèbres mais il y a d'autres peuples qui souffrent et dont on ne parle jamais".

Prenez le cas du Burundi cité à deux reprises dans cet exposé. Les problèmes ethniques du Burundi sont similaires à ceux du Rwanda. Dans ce pays, les violences à caractère ethnique perdurent depuis 1972. Et il y a assez bien de réfugiés burundais en Belgique. Le Congo qui a subi la dictature de Mobutu, pendant trente ans, n'est pas encore sorti de l'auberge. Les violences tribales et ethniques déchirent ce pays depuis fin 1994. Il a été aussi, pendant ces dix dernières années, le théâtre d'affrontements militaires de plusieurs pays d'Afrique: le Rwanda et l'Ouganda du côté des rebelles, l'Angola, le Zimbabwe et la Namibie du côté des forces gouvernementales. D'autres exemples encore: la Côte d'Ivoire est déchirée par une guerre civile depuis quatre ans. Le Togo qui a subi pendant plusieurs années la dictature d'Gnassingbe Eyadema n'est pas près de s'en sortir... La Sierra Léone vient de sortir d'une guerre civile de dix ans (1991 et 2001). Le Libéria, sorti d'une dictature en 1989, est retombé sous les feux des groupes armés depuis 1996. Deux millions de Libériens ont fui le pays. Citons en dernier lieu, le cas tragique des 2 millions de déplacés du Darfour: ils sont la cible des rebelles en guerre contre les forces gouvernementales soudanaises. Je pourrais encore énumérer des pays d'Afrique, du Sud au Nord et du Nord au Sud, partout on rencontre la même situation.

Je ne sais plus quel écrivain a déclaré que "l'Afrique était mal partie". Et c'est vrai: "l'Afrique est malade". La majorité des pays africains ont recouvré leur indépendance aux alentours des années 60. Cette opération s'est passée d'une façon plus ou moins pacifique dans certains pays. Mais dans d'autres, l'indépendance a été acquise dans la violence ou après des affrontements sanglants. Je citerai à titre d'exemple le Congo en Afrique noire et l'Algérie dans le Maghreb. Après ce passage, plusieurs pays africains se sont empêtrés dans des régimes totalitaires. Même des leaders politiques qui avaient lutté pour la démocratie se sont peu à peu transformés en oppresseurs. Les coups d'états militaires des années 70 ont renforcé les dictatures sur ce continent. Et qui dit dictature

dit: manque de liberté d'expression, exécutions arbitraires, disparitions mystérieuses, tortures et mauvais traitements, escadrons de la mort...

Mais comment l'Afrique en est-elle arrivée là? A cette question, certains répondront que c'est à cause de la colonisation, c'est une réalité. D'autres diront que la décolonisation s'est mal passée, c'est une autre réalité. D'autres diront encore que le coupable c'est le néocolonialisme. Cela est vrai également. En effet, si les pays africains ont acquis leur indépendance politique, ils restent encore dépendants au niveau technique, financier et militaire. Les pays occidentaux, anciennes métropoles ou autres, en profitent pour imposer des conditions qui servent leurs intérêts. Ils écoulent leurs armes, facilitent l'accession au pouvoir de leurs protégés, soutiennent même des régimes oppressifs. Mais moi, les questions qui me hantent sont celles-ci: "Les politiciens africains sont-ils tellement pieds et poings liés qu'ils ne peuvent pas penser au bien-être de leurs populations? Ne sont-ils pas plutôt obnubilés par le pouvoir et l'argent qu'ils oublient l'essentiel de leur raison d'être à la tête de leurs pays?"

Je reviens aux pays occidentaux pour leur dire ceci je suggérerai par exemple de cesser de soutenir les dictateurs et tous les régimes totalitaires; cesser de leur vendre des armes; contrôler minutieusement l'emploi des aides allouées aux pays en voie de développement ou à ceux dont les populations sont en détresse; soutenir les vraies démocraties; jouer la vraie carte de la solidarité: être là, non seulement quand tout va bien, mais aussi quand ça va mal.

Anne Morelli:

Merci beaucoup Madame Florida Mukeshimana, de ce rappel qui nous a permis de faire certaine - ment des liens évidents entre les situations de violences politiques et ethniques que divers peuples ont à subir et à fuir. Et, pendant votre exposé, j'étais frappée pas tant de points communs entre nos histoires. En fait, les répressions, les violences, les tortures, les massacres, les exécutions d'opposants que nous avons déjà vu ce matin dans le très bon petit film que Info-Türk nous a présenté sur la situation en Turquie, et bien, ce sont malheureusement des points communs qu'ont eus tous ceux qui, depuis le 19e siècle même, ont trouvé un accueil précaire parfois dans notre pays. Tous ceux qui ont participé à la réunion et qui ont pris la parole ont subi des situations plus ou moins de ce genre. Et peut-être que vous pensez que moi, je suis là avec la parole de l'universitaire en dehors de tout cela mais je me permettrais quand même de dire qu'à titre personnel je m'inscris aussi dans cette histoire-là. Parce que ma propre famille est arrivée en Belgique après avoir fui le fascisme italien et j'ai vu dans les archives de l'état à Rome le dossier de mon grand-père, constitué pendant son exil à l'étranger où il était écrit en grosses lettres "Dangereux trotskiste - il n'était pas tout à fait trotskiste mais la police n'est pas toujours très fine - dangereux trotskiste fiché à arrêter immédiatement à la frontière." Et je pense qu'un bon nombre d'exilés politiques en Belgique ont eu ou ont encore dans leur dossier, des mentions de ce genre qui font tenir à un fil la liberté et la vie des réfugiés politiques. Alors, je voudrais maintenant céder la parole à Monsieur Jean Sirapian qui est président de l'Institut Tchobanian en France et après, ce sera Monsieur Van Rompaey qui prendra la parole avant une petite pause bien méritée.



Jean Sirapian

(Président de l'Institut Tchobanian en France)

Quand j'ai lu la liste des participants à ce colloque sur l'exode à cause des régimes répressifs, en tant qu'Arménien originaire de Turquie et exilé volontaire, je me suis senti un peu moins seul et je dirais même privilégié. Je reviendrai sur ces adjectifs "volontaire" et "privilégié" dans un instant.

Quand nous regardons l'histoire, ne serait-ce qu'au cours du 20e siècle, et plus particulièrement les actualités depuis quelques années, nous sommes en droit de poser la question de savoir si la terre sur laquelle nous vivons ne serait pas l'enfer d'une autre planète!

On est toujours le réprimé d'un régime. On peut toujours se bercer d'illusion ou d'utopie mais quels que soient les régimes, la répression a toujours existé et existera toujours. Les goulags de Staline ne valaient pas mieux que les camps d'extermination nazis. La Grèce des colonels n'avait rien à envier aux régimes de Pinochet ou de Franco. On pourrait multiplier les exemples et l'histoire en est riche. Quant à la Turquie, la répression, depuis la fondation de la République, découle d'un nationalisme extrême, engendré par le premier dictateur du 20e siècle, Mustafa Kemal. Un nationalisme forcé qui voulait créer une nation unifiée, sous l'appellation "Türk Milleti", d'une façon coercitive, sans prendre en compte plus d'une vingtaine d'ethnies qui composaient la population héritée de l'empire ottoman et encore moins les différentes religions, musulmanes (avec ses sous-familles), orthodoxe et juive. Et cette répression du régime kémaliste reste un modèle unique. Elle se base sur un nationalisme, qui de plus s'alimente depuis les années 60 par un islamisme intégriste, et se drape néanmoins dans les habits de la démocratie et de la laïcité. Ce qui ne trompe que certains euro-naïfs ou donne un alibi à quelques grands groupes industriels pour qui le mot éthique ou droit de l'Homme ne pèsent pas lourd à côté des millions d'euros qu'ils vont empocher en s'alliant avec l'Etat profond (*derin devlet*) turc.

Quand l'un de mes amis arméniens, également originaire d'Istanbul, s'est rendu récemment en Turquie, il a été invité à un dîner par nos anciens camarades d'université. Après quelques verres de raki et alors que tout se déroulait dans une ambiance chaleureuse, l'un des hôtes s'adressant à mon ami lui a demandé: "On n'est pas bien là, à manger et à boire et à discuter entre amis au bord du Bosphore ? Finalement pourquoi tu as quitté ce pays?" Que répondre dans ce cas? Après quelques secondes de réflexion mon ami a répondu: "Justement c'est à vous de réfléchir et de répondre pourquoi nous avons dû quitter un si beau pays où nous sommes nés et avons grandi".

Au début de mon intervention, je me suis défini comme un exilé volontaire. En effet, quand j'ai décidé, en 1970, de quitter Istanbul pour venir m'installer à Paris personne ne m'avait vraiment obligé à le faire. Alors pourquoi avais-je pris cette décision? Les raisons principales d'un exode sont souvent économiques ou politiques. Etait-ce pour des raisons économiques? La réponse est non puisque, financièrement, ma famille avait une position plutôt confortable et j'ai dû tout abandonner pour recommencer ma vie à zéro en France. Alors était-ce pour de raisons politiques? Pas tellement puisque, appartenant à une minorité non musulmane, toute activité politique nous était interdite. Les minorités arméniennes, grecques ou juives n'avaient droit qu'à des activités sportives ou culturelles. Donc, n'appartenant à aucune organisation politique, je ne pouvais pas être inquiété pour mes opinions politiques.

Mais depuis mon adolescence et plus particulièrement depuis les événements de septembre 1955 (*voir: Livre Blanc "Europe-Turquie: un enjeu décisif", Ed.Sigest, 2004*) où en une nuit les minorités non musulmanes d'Istanbul ont vécu l'enfer sous l'œil passif des autorités, j'avais le sentiment que ce pays ne voulait pas de moi et de mes semblables.

Comme c'est indiqué dans la plaquette de présentation de ce colloque, le premier exode massif de Turquie était celui des Arméniens et des Assyro-Chaldéens suite au génocide et à la déportation de 1915. Dans ce cas précis de l'exode, les victimes n'avaient pas vraiment le choix. Mon père était l'un des rescapés de ce premier génocide du vingtième siècle. Les bribes des récits horribles que j'entendais lors des réunions familiales, racontées à voix basse, me paraissaient néanmoins lointaines, d'autant plus que l'histoire officielle turque, réécrite sur l'ordre de Mustafa Kemal et qu'on nous enseignait dans les écoles ne faisait aucune mention de ces événements. Or, ces pogroms et discriminations envers les non musulmans n'avaient pas cessé après la chute du régime Jeunes-turcs et l'arrivée de Kemal. Les événements de Thrace en 1934 où en une semaine plus de 8000 juifs, suite à un pogrom (qui présageait celui de Varsovie quelques années plus tard), ont été obligés de s'exiler, soit dans les Balkans, soit à Istanbul, abandonnant leurs biens; l'Impôt sur la fortune (Varlik Vergisi) de 1942 pour asphyxier les milieux d'affaires non musulmans et créer une bourgeoisie turco-musulmane et comme je disais plus haut, la "nuit de cristal" d'Istanbul de 6-7 septembre 1955 se sont tous déroulés sous le régime républicain Kémaliste. Le putsch militaire de 1960 et les procès grotesques qui ont suivi pour juger le gouvernement de Menderes puis mes expériences à l'Université d'Istanbul, où nous entendions un discours discriminatoire envers les minorités, y compris de la part des professeurs que nous pensions naïvement progressistes, ont achevé les illusions que j'avais envers ce pays. Je ne voulais plus vivre dans ce pays où depuis notre enfance nous avions l'obligation de prononcer la phrase: "Quel bonheur pour celui qui se dit turc" et parallèlement et quotidiennement on nous faisait sentir que nous étions des citoyens de seconde zone. Je ne voulais pas être obligé de réciter tous les samedis avant de quitter l'école: "Je suis turc, je suis honnête, je suis travailleur". Parce que quelque chose me disait qu'on pouvait être honnête et travailleur sans être turc. Je ne voulais pas me sentir obligé de parler en turc, dans la rue avec ma mère, alors que ma langue maternelle était l'arménien, riche de 3000 ans d'histoire. Et surtout, je ne voulais pas que mes enfants naissent dans *cette Turquie-là* Voilà pourquoi j'ai voulu quitter ce pays. Cela ne m'empêche pas de suivre les évolutions en Turquie au jour le jour puisque l'Asie mineure rentre dans le cadre des recherches de notre Institut Tchobanian. Mais finalement après toutes ces années, je me considère comme privilégié, puisque j'ai pu choisir mon exil, au moment où je voulais, pour aller dans le pays que je voulais, sans pour cela passer par les prisons turques ou subir les années de plomb qui ont suivi mon départ durant les années 70-80.

Aujourd'hui, je vois malheureusement que des Turcs et des Kurdes, pourtant musulmans, ont été eux aussi obligés de quitter leur pays, sans retour possible. C'est là qu'on voit qu'un nationalisme exacerbé ne s'arrête pas à la limite d'une religion ou d'une ethnie. La répression, née de cet islamo-nationalisme, rejette tous ses citoyens libres penseurs, progressistes et démocrates quelles que soient leurs appartenances.

Alors est-ce un hasard que tous ces exilés à la recherche de liberté d'expression, d'espace politique, fuyant la négationnisme d'état qui étouffe leurs identités affluent vers l'Europe? Je ne pense pas puisque l'Europe, qui a su passer des temps obscurs vers les Lumières, est devenue un havre pour toutes les victimes des répressions.

Il paraît que le bateau turc veut s'amarrer à ce havre qu'est l'Europe. Pour cela il faut qu'il change de mentalité, de commandant et d'équipage qui mènent ce beau pays sur les sentiers de la perte depuis 80 ans en cachant les vérités au peuple.

Anne Morelli:

Je vous remercie beaucoup Monsieur Jean Sirapian pour ce témoignage sur ce que vous avez appelé votre exil volontaire et bien plus généralement pour les informations sur la situation des non-musulmans en Turquie. Monsieur Hugo Van Rompaey, sénateur honoraire au parti CD& V va nous donner la dernière intervention avant la pause. Nous sommes très heureux qu'il soit présent ici et j'avais parlé dans ma courte introduction des gens qui soutiennent les réfugiés politiques. Monsieur Van Rompaey fait partie de ces personnes qui sont toujours présentes pour soutenir les réfugiés politiques dans notre pays. Merci beaucoup.



Hugo Van Rompaey
(Sénateur honoraire CD&V)

Mesdames, Messieurs, je suis Hugo Van Rompaey, j'ai été 12 ans Bourgmestre d'une ville de 35000 habitants et 18 ans membre du Parlement. Je voudrais vous donner un message en deux points. Je vous demande de faire ça en ma langue maternelle, laquelle est le néerlandais.

Mesdames, messieurs, j'ai deux messages. Le premier concerne la situation actuelle vécue par les Kurdes de Turquie. Le deuxième est une protestation contre la conduite adoptée par le gouvernement belge face à la répression des minorités en général et plus spécialement en ce qui concerne les minorités en Turquie.

D'abord, la situation actuelle en Turquie en me basant sur la préparation de mon doctorat à l'Université de Louvain sur la question kurde. J'y ai consacré trois livres. Depuis 1988, je me préoccupe de la situation des minorités en Turquie et en particulier celle des Kurdes. Et j'ai eu l'occasion d'effectuer des voyages d'études pour préparer ce doctorat. D'ailleurs, en septembre va paraître mon quatrième livre préparé en deux ans et demi sur la question kurde. Je peux donc dire que je suis en droit sur un plan politique de faire entendre la voix du monde académique sur la question. La situation en Turquie, premier point, le régime turc. Je n'ai rien contre le peuple turc. J'ai beaucoup d'amis qui sont turcs et je les respecte. Mais je n'ai aucun respect pour le régime turc et certainement pas pour les généraux turcs. Ils sont présents depuis 1923 et leur rôle s'est intensifié depuis 1981.

Maintenant c'est un jubilé de trente-cinq ans depuis 1971. C'est le jubilé d'un régime militaire. Ils sont et restent coupables d'un génocide, cela veut dire une élimination physique. Mais pour le reste de notre vie, dans notre pensée, la journée du 2 mars qui vient de s'écouler restera imprimée.

J'ai eu le grand privilège de pouvoir rencontrer les parents de Derwich en avril de l'année passée. La photo de son père se trouve emblématiquement sur la couverture de mon premier livre. J'ai pu personnellement lui remettre ce livre l'année passée. On commet un génocide et c'est ce qu'il y a de plus grave. On commet un ethnocide; cela veut dire qu'on assassine systématiquement l'identité d'un peuple.

Dans mon doctorat, je vais décrire de façon détaillée ce que signifie exactement le peuple kurde pas sur base d'arguments politiques mais bien sur base de constatations scientifiques. On commet un linguicide. La signification de la langue pour un peuple est telle que l'on tente de la détruire. On peut ainsi parler de patronymocide de ce que subit le peuple kurde quand on ne peut pas donner à ses propres enfants des noms typiquement kurdes. C'est la réalité de ce qui se passe.

En deuxième lieu, mon message est aussi une protestation. Comment est-il possible que le ministre belge des affaires étrangères, en ce moment, se taise quand un véritable cas de génocide se passe dans un pays avec lequel nous devons négocier au sujet de son entrée dans l'Union Européenne? Il le nie complètement. Il y a d'autres formes de négationnisme pour lesquelles on est immédiatement arrêté.

Nier qu'en ce moment, en Turquie - et ce qui est tout aussi grave qu'en dehors de la Turquie - un génocide est commis, c'est une attitude scandaleuse indigne de la Belgique. Et nous n'allons pas attendre, non pour des raisons de politique partisane mais pour des raisons morales et ethniques, pour nous dresser contre cette sorte de comportement.

Mesdames, Messieurs, cette rencontre est très importante car, elle peut plus que jamais mettre le doigt sur la plaie. Et nous pouvons indiquer et exprimer en public que la répression des minorités est une chose trop grave qui entraîne des conséquences dont personne ne veut.

Anne Morelli:

Je vous avais dit que face à la bienveillance policière belge envers les régimes autoritaires et à la répression policière envers les victimes de ces régimes au nom des bonnes relations avec les dictatures, je vous avais dit dans mon exposé du début que les exilés avaient toujours depuis le début du 19e siècle pu compter régulièrement sur quelques hommes politiques dont la solidarité agissante avait été extrêmement importante pour eux. Et bien je pense que Hugo Van Rompaey est de ceux-là. Il y en a dans différents partis et il est certainement de ceux-là et je voudrais me permettre de le faire réapplaudir non pas seulement pour lui, pour sa personne, mais pour tous ces hommes politiques de différents bords sur lesquels nous avons tout de même pu compter de temps en temps et qui ont permis parfois d'échapper à un certain nombre de personnes qui étaient persécutées par leur propre pays d'origine. Merci Hugo Van Rompaey. Alors, il me reste à passer brièvement la parole à Dogan parce que la séance va tout doucement se clôturer et je crois qu'il a encore quelques mots à dire au point de vue de l'organisation pratique du reste de la journée. Je vous en prie.

Dogan Özgüden:

Chers Amis, on a bien partagé la souffrance de différents peuples pendant la matinée. Je crois que c'est vraiment épuisant, parfois étouffant. Maintenant l'heure de pause. Pour la pause, nous avons prévu une heure. Pendant cette heure, vous pouvez vous servir de sandwiches et de boissons qui sont prévus à côté et aussi c'est une occasion de peut-être visiter l'exposition que nous avons réalisée sur le coup d'état militaire de 1971 et également, dans la salle des mariages, il y a des stands des associations organisatrices. Il s'agit de l'Association des Arméniens Démocrates de Belgique, les Associations des Assyriens de Belgique, la Fondation Info-Türk et l'Institut Kurde de Bruxelles. A une heure, il est prévu de reprendre la réunion qui va continuer encore jusqu'à 15 heures.

Je voudrais exprimer nos excuses pour l'absence de certains intervenants. Il y a des forces majeures, ils ne peuvent pas venir pour le moment: Madame Jenny Vanderlinden et Maître François Bailly et aussi Kathleen Ghequière. Par contre, nous sommes des vieux combattants, nous sommes toujours ici, on va exprimer d'autres points de vue sur la problématique et aussi d'autres intervenants qui ont parlé au matin vont répondre à vos questions.

A cette occasion, j'ai le plaisir de vous annoncer que Madame Adelheid Byttebier, membre du Parlement Bruxellois du groupe Groen! et ancien ministre flamand se trouve parmi nous. Elle était déjà présente durant la conférence de presse et elle nous a soutenus de tout cœur et continue à nous soutenir de tout cœur. Malheureusement devant le chantage du régime turc sur la vie politique et les dirigeants politiques, il n'y a pas beaucoup d'hommes et de femmes politiques qui soutiennent les minorités en provenance de Turquie. Madame Byttebier est une de ces personnalités exceptionnelles,

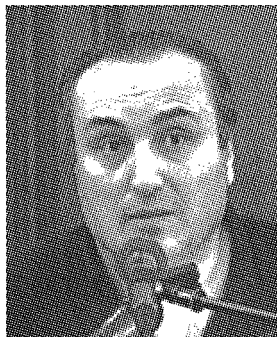
Je propose de clôturer la matinée et je veux remercier au nom des associations Madame Anne Morelli pour sa précieuse contribution à la réussite de cette journée. Merci.



Adelheid Byttebier

(Membre du Parlement bruxellois – Groen!)

Merci beaucoup et bonne après-midi tout le monde. Je tenais à être présente même si ce n'est que brièvement ici à cette journée. Vous savez que vendredi, j'ai participé aussi quand on a présenté le programme. Pourquoi pour moi c'est important? On vient de citer mon titre de ministre au gouvernement flamand. J'étais ministre du bien-être et de la santé mais aussi de l'intégration. Et j'ai toujours trouvé ça très important. Maintenant aussi dans notre parlement bruxellois, quand vous allez regarder l'hémisphère vous allez voir qu'il y a des députés de toutes couleurs: on a des nord-africains, turcs, noirs africains, on a vraiment la gamme qu'on voit aussi dans les rues de Bruxelles. J'ai toujours dit que c'était très important mais à une condition: que toutes les communautés qui sont ici dans notre pays, qu'eux aussi, ils respectent les droits de l'Homme. Et bien sûr je sais qu'aujourd'hui, vous parlez spécifiquement de la Turquie et un processus de démocratie où il y a encore de très grands problèmes. Je pense que c'est important que nous, qui travaillons ici sur le terrain que nous soutenons toutes les associations qui font un travail de conscientisation. Parce que ce que la société belge a raté pendant des dizaines d'années, c'est l'intégration des Turcs, des Marocains, des autres nationalités qui sont venus travailler ici. On a raté de travailler avec toutes ces communautés. En fait, leur éducation et l'aspect culturel étaient plutôt laissés aux mosquées qu'à d'autres associations. On ne l'a pas soutenu et je pense que c'est important que toutes les communautés ici en Belgique, aussi la communauté turque, j'ai habité d'ailleurs pendant 5 ans avec une famille turque dans une des rues de Schaerbeek, soient bien conscientes de leur histoire et oeuvrent pour plus de respect des droits de l'Homme. Je ne pouvais venir que brièvement mais je suis venue spécifiquement à midi parce qu'on m'avait dit qu'on allait présenter le film sur l'Histoire de 1971 jusqu'à aujourd'hui, de la politique en Turquie. Je pense que c'est très important qu'on connaisse notre histoire et qu'on fasse le choix. Parce qu'on ne peut pas, et c'est pas parce que moi je suis en politique comme mandataire, mais je pense que tout le monde qui est avec ses deux pieds dans la vie doit bien faire ce choix-là: en fait un choix pour l'intolérance ou pour la tolérance et le respect des droits de l'Homme. Vous faites très bien ce choix pour le respect des droits de l'Homme et pour un état de loi et pour une Turquie qui serait plus démocratique et c'est pour cela que je tenais à vous soutenir.



Nahro Beth-Kinne

(Animateur de la Radio "Voix des Assyriens")

Moi, je n'ai pas de notes, pas de feuilles sur moi non plus. Deux mots sur les assyriens. Il y a 4 millions d'Assyriens dispersés un peu partout dans le monde. Je ne vais pas parler de tout ce qui a été dit tout à l'heure. Je vais vous parler de moi-même et aussi de ma visite en avril au Sud-Est de la Turquie.

Je suis né au Sud-Est de la Turquie, à Midyat. C'est une ville où il y avait 36000 habitants en 1970 jusqu'en 1980, 1981. Majoritairement habitée par des Assyriens.

Il y avait à Midyat à l'époque 3 écoles primaires, 5 églises, il y avait une mosquée et on avait le lac où on nageait, on passait nos dimanches là-bas. 25 ans après, je rentre. Les 5 églises restent mais la plupart sont fermées. La population augmente bien sûr, il y a 56 000 habitants à Midyat aujourd'hui. Les mosquées fleurissent. Il y a une vingtaine de mosquées. Les écoles, toujours les mêmes, rien que 3 écoles. Et le lac où on passait les dimanches pour passer des bons moments ou pour aller nager et tout cela, c'était le lieu de rencontre aussi entre garçons et filles: cimenté.

On en a parlé beaucoup de la laïcité de l'état turc. Malheureusement, cette laïcité, moi je l'ai vue au mois d'avril quand j'ai été visité les villages assyriens. J'ai donné l'exemple de Midyat avec la construction des mosquées mais il n'y a pas d'écoles. J'ai visité aussi les villages assyriens. Dans chaque village assyrien, au lieu de construire des écoles, malheureusement, ils ont reconstruit encore des mosquées.

Je n'ai rien contre ni l'islam, ni le christianisme ni la foi en général mais je trouve que ces gens-là méritent plus des écoles que des mosquées. Ce que je veux dire, c'est clair et net, les garants de la laïcité, dont on entend parler dans la presse à gauche à droite, c'est pas vrai. La laïcité, et je crois que dans le film aussi on en parle, la laïcité c'est pas comme ça. Et je ne veux pas rentrer dans les détails comment on explique ou traduit la laïcité d'un état. L'islamisme c'est une question réelle, elle est là, on le voit. Pour donner un autre exemple, il y a les caricatures de Mahomet qui ont fait des échos un peu partout mais à Midyat-même, il y a eu une manifestation de plus de 2000 personnes. Je me pose la question "où est la laïcité de l'état turc"? Merci.



Dogan Özgüden

(Journaliste turc exilé, Président de la Fondation Info-Türk)

Chers amis,

Ce matin, on a parlé de l'absence de Julos Beaucarne. C'est un grand ami, c'est un grand artiste. Mais pour moi, personnellement il représente autre chose. Quand nous sommes arrivés en Belgique, nous sommes restés de 1973 jusqu'en 1976, dans la clandestinité. On nous a refusé le permis de séjour. Nous avons dû organiser la résistance contre le régime d'Ankara avec une poignée de camarades, une poignée de démocrates. Julos est un de ces camarades courageux. Dans sa maison à Tourinnes-la-Grosse, il nous a accueillis de grand cœur. Nous avons rédigé, imprimé et diffusé beaucoup de documents sur la torture, les violations de droits de l'homme à partir de sa maison. La résistance de Turquie lui doit beaucoup.

Dans son poème, Julos parle de certaines choses illogiques dans l'unification européenne. Il utilise le mot racrapoter. Julos a écrit ce poème le 18 décembre 2004. L'année 2004 est importante, car cette année-là, l'Ambassade de Turquie, les organisations progouvernementales – loups gris, intégristes, ataturkistes, etc. – ont célébré le 40e anniversaire de l'immigration turque en Belgique. Mais durant ces célébrations, on n'a parlé que de l'immigration économique. Pas un seul mot sur les raisons de la présence en Belgique de dizaines de milliers d'exilés politiques, réfugiés kurdes, arméniens, assyriens. Aucun mot sur les gens de gauche persécutés en Turquie.

Aujourd'hui, au 35e anniversaire du coup d'état militaire en Turquie, nous voulons rappeler à l'opinion publique belge ces faits ignorés.

Depuis plus d'un siècle, on parle de démocratisation en Turquie. La Turquie est toujours présentée comme une jeune république, une jeune démocratie. Pourtant, quand il s'agit de faire des éloges de son histoire, on dit que la Turquie a un passé de plus de mille ans au cours duquel elle a constitué 16 états ou empires... Mais on affirme toujours contradictoirement que la Turquie n'est qu'une jeune république. Une république dans laquelle la démocratisation n'a jamais été réalisée.

En effet, depuis plus d'un siècle, le processus de démocratisation en Turquie a été souvent interrompu par des pratiques répressives et des coups d'état militaires: le coup d'état des Jeunes Turcs en 1913, le génocide des Arméniens et Assyriens en 1915, l'oppression du peuple kurde et des forces de gauche suivie par la proclamation du régime Parti Unique (kémaliste) en 1925, le pogrom des minorités chrétiennes en 1955...

Jean vient de raconter ce qui s'est passé en 1955. En tant que journaliste, j'ai vécu tous ces événements dramatiques, tragiques. J'ai témoigné de mes propres yeux comment ils ont pillé les églises, les magasins grecs, arméniens. C'était insoutenable.

Les 35 dernières années ont été marquées par deux coups d'état sanglants des généraux turcs en 1971 et 1980: arrestations massives, tortures, pendaisons, violations des libertés d'expression, renforcement de l'injustice sociale, négations des droits fondamentaux du peuple kurde et des minorités arménienne, assyrienne, grecque, etc.

Il faut être juste quand on parle de l'histoire des émigrations politiques. Il faut se rappeler que les premiers émigrés politiques de Turquie étaient les intellectuels nouveaux ottomans, comme le poète nationaliste ou patriotique Namik Kemal, Ziya Pasa, Ali Suavi ayant lutté pour la liberté contre la monarchie du Sultan Rouge Abdulhamit II.

Lors de l'exil en Europe, ils ont réalisé leurs journaux d'opposition en français ou en turc. Finalement un régime constitutionnel a été instauré en Turquie.

Leurs successeurs sous l'appellation de Jeunes Turcs, Enver, Cemal et Talat Pacha en tête, ont saisi le pouvoir. Ils étaient soutenus au début par toutes les minorités: arménienne, grecque et assyrienne. C'est tout à fait compréhensible, car ils avaient promis la liberté pour tous. Mais quand ils ont saisi le pouvoir absolu suite au coup d'état militaire en 1913, les Jeunes Turcs ont instauré un régime militaire chauviniste. Le premier crime qu'ils ont commis était de faire participer l'Empire ottoman à la première guerre mondiale, ce qui n'était pas nécessaire; par après ils ont commis le premier grand génocide du siècle en 1915 contre les Arméniens et les Assyriens.

Dans l'histoire moderne de la Turquie, le génocide des Arméniens et des Assyriens représente le premier grand exode... Les rescapés de ce génocide, en empruntant les difficiles chemins de l'exil constituent la grande diaspora.

La proclamation de la république était un mouvement révolutionnaire. Les Kémalistes sont arrivés au pouvoir avec le soutien du peuple kurde. La première chose qu'ils ont fait lors de la signature du *Traité de Lausanne* était de trahir le peuple kurde... Une grande trahison. On a reconnu certains droits aux minorités chrétiennes, mais cela ne représente rien, parce que le statut de citoyen égal n'existait plus.

De plus, en 1925, sous prétexte d'une révolte kurde, ils ont proclamé l'état de siège partout, ont constitué les tribunaux d'indépendance (istiklal mahkemeleri), ont arrêté et exécuté des résistants y compris des hommes politiques d'origine turque qui s'opposaient au régime kémaliste.

Après cela, on a établi un régime de parti unique qui est resté au pouvoir jusqu'en 1950.

Après la deuxième guerre mondiale, pour pouvoir bénéficier du soutien des Etats-Unis, on a adopté un système de pluri-partis. A l'époque les USA avaient besoin d'une présence dans les pays tels que la Turquie et la Grèce contre l'Union soviétique. Mais ce système multi-parti n'était qu'apparent, car les partis de gauche et les syndicats ont immédiatement été interdits. Un système parlementaire répressif a été établi par la bourgeoisie et les grands propriétaires terriens.

Quand le parti démocrate (DP), représentant l'aile libérale de la bourgeoisie turque, est arrivé au pouvoir en 1950, tout le monde espérait qu'il y aurait une véritable démocratisation. Mais il n'était pas possible de réaliser une telle démocratisation, tout en restant fidèle aux exigences des USA.

Le pogrom des minorités chrétiennes, la montée de l'islamisme et l'ultra-nationalisme caractérisent cette époque.

En 1960, un changement politique est survenu suite à une crise économique très profonde. Un groupe d'officiers de l'Armée ayant une aspiration démocratique ont renversé le pouvoir du parti démocrate (DP) de Menderes. Mais à part la proclamation d'une constitution relativement démocratique, eux aussi ont mis sur pied des méthodes répressives, par exemple, la pendaison de trois ministres dont un Premier Ministre.

Malgré cela, grâce à la constitution relativement démocratique, les forces sociales, la classe ouvrière, la petite paysannerie, les artisans et petits commerçants, les étudiants ont commencé à s'organiser. Cela a pris une telle allure que les Etats-Unis et les classes dirigeantes du pays ont commencé à craindre cette évolution. Les Etats-Unis qui avaient des centaines de bases ou installations militaires en Turquie s'inquiétaient pour sa présence militaire.

Ainsi, ils ont mis sur pied un système de répression parastatal avec les organisations néo-fascistes (Loup Gris) qui prônaient la supériorité de la race turque et la réunification de tous les peuples turcophones du monde sous le drapeau turc. Mais à cette époque-là, les pays turcophones de l'Asie Centrale et du Caucase faisaient partie de l'Union soviétique. Malgré cela, la réunification de tous les peuples turcophones se manifestait toujours comme un pilier de l'idéologie ultra-nationaliste.

Les Loups Gris ont commencé à commettre des meurtres, des razzias, des sabotages contre les forces démocratiques. Ainsi, le coup d'état militaire de 1971 a été réalisé en prétextant que le pays se trouvait dans une situation anarchique en raison de la violence politique.

Je dois souligner ceci: à cette époque-là, on affirmait souvent que le coup d'état militaire a été réalisé non seulement à cause de la terreur de l'extrême-droite, mais également à cause de celle de la gauche. J'en suis un témoin vivant. A cette époque-là, j'étais journaliste et militant de gauche. Autant que je le sache, il n'y avait aucun meurtre ou acte de violence commis par la gauche. La gauche se trouvait dans une position de légitime défense. Plusieurs militants de gauche, leaders de la jeunesse progressiste ou syndicalistes ont été assassinés par les forces d'extrême droite. Mais, on a dit que la Turquie se trouvait dans une situation d'anarchie et que l'Armée devait intervenir. On a trouvé un prétexte et un coup d'état militaire bien camouflé est arrivé. Il ne s'agissait pas d'un coup d'état classique, car le Parlement n'a pas été touché par les militaires pour garder l'image que la Turquie est tou-

jours une démocratie parlementaire. C'est honteux pour les politiciens de l'époque, car ils ont accepté l'intervention de l'Armée et ont suivi à la lettre toutes les directives des quatre commandants de l'Armée en vue de rétablir la domination des militaires.

Pour tout ce qui s'est passé après ce coup d'état militaire, vous avez déjà vu le film qui était assez documenté. Mais ce coup d'état n'était pas suffisant pour les classes dominantes. La terreur s'est poursuivie par le biais des Loups Gris et des djihadistes-islamistes et un deuxième coup d'état militaire a été organisé en 1980.

Quel était l'impact de ces coups d'état militaires sur l'immigration et l'exode?

Dans les années 60', la Turquie se trouvait dans une crise économique profonde. Il y avait un énorme déficit de devises. Ceux qui appartiennent à la génération de l'époque se souviennent que l'importation d'un objet était impossible par manque de devise. Le peuple vivait dans les conditions misérables.

A cette période-là, le recrutement de main-d'oeuvre bon marché par les pays industrialisés comme l'Allemagne, la France et la Belgique est présenté comme une solution miracle. Les gouvernements de l'époque, sans donner aucune garantie quant à leur avenir ont recruté des travailleurs et les ont envoyés aux charbonnages en Allemagne ou en Belgique. Ils sont arrivés sans savoir ce qui allait leur arriver. Le patronat allemand et belge pensait qu'ils resteraient quelques années en tant que "gastarbeiters". On userait leur énergie et leur production, après on les renverrait vers la Turquie.

Pour la Turquie, c'est encore pire. Le gouvernement turc attendait que ces travailleurs immigrés gagnent assez d'argent, et qu'ils renverraient leurs économies vers la Turquie pour assainir l'économie du pays.

Quant aux pauvres travailleurs immigrés, ils sont partis vers l'étranger, affronter la langue, les coutumes et le mode de vie inconnus, pour pouvoir gagner un peu d'argent, pour pouvoir mener une vie plus prospère et plus digne et pouvoir revenir à l'avenir dans leur pays d'origine. Mais une déception totale les attendait. Dans les années 70', l'immigration a été arrêtée par les pays européens et l'heure de vérité est arrivée. L'Europe n'avait plus besoin de travailleurs immigrés. Je me souviens comment le 500.000e travailleur immigré turc a été envoyé de la gare de Sirkeci en Turquie avec grandes cérémonies et comment il a été accueilli en Allemagne: il était comme un signe de grande collaboration entre les deux pays. Mais après la grande crise pétrolière déclenchée en 1974, ces travailleurs sont tout à coup devenus des "persona non grata".

Malgré cela, avec le regroupement familial, la scolarisation des enfants et avec l'arrivée de la deuxième et la troisième génération, l'installation dans les pays d'accueil devient plus importante pour ces travailleurs.

A cette époque, certains travailleurs ayant envie de s'installer, voulaient également se naturaliser en Europe, prendre la nationalité allemande ou belge. Mais les médias turcs et les représentants de l'Etat turc disaient que devenir citoyen belge ou allemand serait une grande trahison à la patrie. Vous devez faire votre service militaire dans votre pays d'origine, vous devez lui envoyer l'argent, payer l'impôt, mais ne jamais vous intégrer dans les sociétés étrangères dans lesquelles vous vivez. Votre devoir est de gagner assez d'argent, obtenir certaines qualifications professionnelles et retourner dans votre pays d'origine.

Mais cela ne s'est pas réalisé. La junte militaire de 1980 a fait une nouvelle évaluation de la situation. Il était évident que les travailleurs immigrés ne retourneraient jamais. En plus, à cause des coups d'état militaires et de la violence politique, beaucoup de gens ont dû quitter la Turquie pour se réfugier en Europe.

De plus, la répression contre le peuple kurde et contre les minorités arméniennes et assyriennes s'est renforcée, ainsi des centaines de milliers d'individus issus de ces communautés ont pris à leur tour les chemins de l'exil.

L'arrivée de ces gens, fort expérimentés politiquement dans leur pays d'origine a eu un impact important sur la population immigrée: conscientisation... Les institutions politiques ou syndicales des pays d'accueil ont commencé à les conscientiser de leur part.

C'est à ce moment-là que la junte militaire a pris conscience du danger: cette grande masse, source de devises, est en train de s'éloigner du pays d'origine.

Une des premières décisions de la junte militaire a été d'adopter une loi en vertu de laquelle quelqu'un peut être privé de sa nationalité turque, son passeport peut être annulé, encore plus grave, on peut être dessaisi par l'Etat turc de tous ses biens en Turquie si on mène des activités incompatibles avec les intérêts suprêmes de la mère-patrie.

Pour ces gens qui ont, après avoir travaillé pendant des années, investi leurs économies dans l'achat d'une maison ou d'un terrain en Turquie, cette dernière mesure constituait une véritable menace.

Sous cette menace, l'opposition dans l'immigration est devenue de plus en plus une question de courage... Ainsi l'opposition contre le régime s'est fortement affaiblie.

Une autre mesure que la junte militaire a prise à cette époque-là était la réunification de toutes les associations pro-gouvernementales sous le chapiteau de la Fondation des Affaires Islamiques Turques à Bruxelles. Depuis lors, toutes les associations turques se trouvent sous le contrôle de l'Ambassade de Turquie. Il n'y a plus aucune possibilité de se sauver de ce contrôle si l'on ne veut pas rompre définitivement tous les liens avec le pays d'origine.

Pour pouvoir créer un lobby turc, la junte a également encouragé la naturalisation des travailleurs turcs et de leurs familles. Une des conséquences de cette mesure: l'accroissement démographique des immigrés turcs et leur naturalisation accélérée créent une catégorie d'électeurs non négligeable dans les pays européens.

Vu l'importance de cette force électorale, le gouvernement turc s'est mis au marchandage avec les dirigeants de ces pays, avec tous les partis politiques autochtones pour imposer et faire accepter ses exigences.

C'est une situation écœurante. Nous avons combattu pendant des années pour la reconnaissance des droits politiques pour tous les immigrés. Aujourd'hui, cette reconnaissance a été réalisée en grande partie. Mais, les droits politiques des travailleurs immigrés sont abusés aujourd'hui par le gouvernement turc dans des marchandages avec les autorités et hommes politiques belges.

Les élections communales en Belgique approchent. Déjà, ces marchandages commencent dans les restaurants, cafés et bistros turcs à la chaussée de Haecht. Les partis politiques belges cherchent toujours des candidats qui peuvent attirer les votes des électeurs turcs avec des discours ultra-nationalistes et négationnistes.

La campagne électorale belge destinée à la communauté turque se déroule dans les médias turcs, avec une dizaine de chaînes de télévision et de quotidiens. Ainsi, l'état turc domine de plus en plus la vie politique belge.

C'est la raison pour laquelle nous avons organisé ces deux journées pour attirer l'attention des instances belges sur cette situation très critique.

Il s'agit d'une menace non seulement sur les opposants au régime d'Ankara ou sur les communautés kurde, arménienne, assyrienne, victimes de la répression, mais également sur la démocratie elle-même en Belgique. Il faut que les responsables politiques réagissent avec une grande vigilance contre cette menace.

Jan Béghin

Membre du Parlement Bruxellois (SP.a-Spirit)



Mesdames, Messieurs, ma langue maternelle est le néerlandais donc je vais m'exprimer en néerlandais. Est-ce qu'il y a des traductions simultanées? Seulement deux personnes? Donc je parle français. Mon nom est Jean Béghin, je suis député au Parlement Bruxellois. Et je pars avec deux collègues du Parlement régional dimanche prochain en Turquie pour aller fêter Newroz. C'est la deuxième fois que j'irai sur place, mais évidemment, après ce qui s'est passé, les semaines qui viennent de passer, c'est important et nous espérons pouvoir rencontrer là des gens qui vont pouvoir nous expliquer plus ce qui s'est passé avec les parents de Derwich et la façon dont ils ont été tués.

Ceci dit, depuis quelques années et surtout depuis que l'Institut Kurde a été mis au feu, il y a quelques années. En 98, c'est ça? Je m'occupe du problème kurde et j'apprécie beaucoup ce qui se fait au sein de l'Institut Kurde, het Koerdische Instituut in Brussel. Et nous participons avec un certain nombre de collègues et beaucoup de personnes dans un groupe de travail qui s'appelle "Stop de oorlog tegen het koerdische volk": terminons enfin la guerre contre le peuple kurde. Je suis actif aussi dans le cadre de ce qui s'appelle EUTCC, European Union Turkey Civil Commission. C'est, disons, une ONG européenne qui essaie de suivre de très près du point de vue juridique ce qui se passe maintenant en Turquie, surtout en ce qui concerne les débats qui sont en cours actuellement concernant l'adhésion éventuelle de la Turquie à l'Union Européenne. Et là, nous avons constaté qu'il reste beaucoup de choses à faire. Et il va de soit qu'un certain nombre de choses ont été faites et qu'une certaine législation a été modifiée quoique, ils ont quand même inventé d'autres articles qui ne sont pas très utiles. Et je pense surtout à l'article 301 que l'on peut utiliser pour tout ce qu'on veut. Ceci dit, nous avons fait tout un rapport concernant l'évolution et nous avons constaté qu'un certain nombre de choses ont été faites sur le point de vue juridique mais que dans les faits, il n'y a pas encore grand chose qui a été fait. Et donc, nous devons évidemment poursuivre le débat. L'adhésion-même, j'ai toujours été pour et je crois que ce serait une bonne chose pour le peuple kurde à condition que, évidemment, et c'est selon moi une condition primaire qui devrait passer devant toutes les autres conditions et négociations, c'est que les droits des Hommes soient respectés et en premier lieu des Kurdes qui n'est même pas une minorité mais un peuple de 20 millions d'habitants. Mais je défends aussi bien évidemment les vraies minorités comme les Assyriens et d'autres peuples qui vivent en Turquie et qui n'ont pas de droits non plus.

Je viens de consulter avant de passer ici mon Internet et j'ai vu qu'aujourd'hui, une conférence se tient à Istanbul où une trentaine d'intellectuels kurdes et turcs se rencontrent. Je suppose du point de vue surtout scientifique et des juristes. Et qui essaient de trouver des solutions. C'est là, je crois, le chemin que nous devons suivre, c'est-à-dire le chemin du dialogue. Essayer de trouver des ententes, en premier lieu entre le peuple kurde et les responsables kurdes et le peuple turc et le régime turc. Et c'est dans ce sens-là aussi que nous insistons aussi dans le cadre de l'EUTCC, donc European Union Turkey Civil Commission, que nous insistons pour que la Commission Européenne organise ce dialogue. Parce qu'il ne suffit pas que l'Union Européenne et surtout la Commission, et spécialement le commissaire qui est responsable de l'élargissement de l'Union Européenne, il ne suffit pas de faire des rapports. Il faudrait qu'il mène une politique active qui mène au dialogue entre la Commission Européenne, le peuple turc, le régime et puis le peuple kurde. Voilà le message que je voulais vous donner aujourd'hui.

QUESTIONS - REPONSES

Question:

Je voudrais donner une suite à ce que j'ai entendu par Madame Anne Morelli et aussi à ce que vous avez dit. Je suis très choquée de voir dans la presse belge, dans les émissions télévisées, le cinéma qu'on fait sur cette histoire de Fehriye Erdal. Je ne juge pas la personne, je n'en sais rien.

Dogan Özgüden:

Vous parlez du débat d'hier [12 mars 2006 - RTL]

Question:

Oui. Quand j'ai vu les hommes politiques belges pratiquement s'excuser. Quand j'ai lu dans Le Soir ce qu'on osait écrire dans les journaux turcs alors que nous, à l'Institut Kurde, nous vivons un drame. Je me suis dit, quel est ce système de deux poids deux mesures parce que laisser échapper une femme qui est surtout accusée par les Turcs et un crime sordide de vieillards, je trouve qu'il y a quand même deux poids deux mesures. Et je n'ai pas entendu un seul homme politique francophone à la télé soulever ce problème. J'ai vu des journalistes turcs agressifs et ça m'a énormément choquée. Alors, j'ai une deuxième question. Nous avons à Bruxelles un ministre d'origine turque, Emir Kir, qui est négationniste et qui a voulu démolir, il y a plusieurs mois, le monument qui a été érigé en souvenir du génocide arménien. Quand il y a eu le 90e anniversaire de ce génocide à la Maison des Parlementaires, le problème a été soulevé. Nous avons eu des sénateurs néerlandophones qui ont dit qu'effectivement, il faudrait faire quelque chose. Ce n'est pas normal que nous ayons à Bruxelles un ministre socialiste d'origine turque qui soit aux ordres de l'ambassade de Turquie. C'est tout.

Dogan Özgüden:

Merci beaucoup. S'il n'y a pas d'autres questions pour le moment, on répond tout de suite, parce que c'est très important. Derwich, tu veux répondre à cette question? Ecoutez, je suis vraiment écoeuré quand j'ai vu le programme hier à la télévision RTL, surtout le comportement du journaliste Vrébos, c'était vraiment choquant.

Paraît-il qu'il y avait une exécution sans procès. Je ne veux pas juger sur la décision du tribunal contre Fehriye Erdal ou bien Bahar Kimyongur que je connais personnellement et dont j'apprécie beaucoup les qualités humaines et les qualités professionnelles. Le problème est que la loi anti-terreur qui a été mise en application menace tous les démocrates en Belgique, tous les gens de conscience qui ne sont pas soumis aux exigences des régimes répressifs comme la Turquie. Dans ce débat-là, d'abord le premier scandale, il n'y avait pas de place pour les défenseurs des accusés, seulement l'avocat Schmitz de la famille de Sabanci était présent comme porte-parole. Dans le débat, il n'y avait pas de journaliste, je ne veux pas dire opposant mais quand même quelqu'un qui est un peu objectif. Non. Il y a plusieurs procureurs là-bas, le procureur du roi ou procureur de la République de Turquie. C'est scandaleux. Je partage votre avis. C'est un très mauvais examen pour la démocratie belge et aussi pour le comportement des médias belges.

En ce qui concerne la grande tragédie que notre ami Derwich Ferho a vécu, nous partageons son chagrin entièrement. Nous sommes très solidaires. C'est vraiment scandaleux. Pendant l'émission d'hier, j'ai envoyé un e-mail avec mon nom avec mon adresse et mon numéro de téléphone. J'ai posé la question suivante: quand l'Institut Kurde a été incendié, on a eu des preuves indéniables. Quand nous avons vu les images passer à la télévision turque, nous les avons enregistrées - nous avons passé ces documents vraiment sensationnels à RTL. Marie-Rose Armesto, la grande reporter de la télévision est venue chez moi, on a regardé, visionné ensemble, j'ai fait des commentaires dessus. Après, ce documentaire est passé dans toutes les chaînes de télévision. J'ai posé cette question à la RTL: vous avez transmis ces images horribles comment on a incendié l'Institut Kurde mais vous n'avez jamais organisé un panel comme ça... De plus, une

question à Madame la Ministre de la Justice: où se trouvent ces criminels? On sait qu'ils sont en Belgique, qu'ils habitent toujours Schaerbeek ou bien Saint-Josse. Peut-être ils sont en train de marchander pour les élections prochaines avec les honorables dirigeants des partis politiques. C'est dégueulasse.

Est-ce qu'il y a d'autres questions?

Question:

Et Emir Kir? Qu'est-ce que vous en pensez?

Dogan Özgüden:

Emir Kir, dans cette histoire à mon avis, c'est un détail. Emir Kir ou quelqu'un d'autre. Ce qui est déplorable pour le parti socialiste, c'est garder un ministre qui a déclaré ouvertement qu'il ne croit pas au génocide arménien. Ce qui est encore plus scandaleux est qu'en tant que citoyens de la Région Bruxelloise nous payons l'impôt à cette région. Comment se fait-il qu'un type négationniste peut garder son portefeuille avec le soutien du parti socialiste qui est historiquement progressiste. Dans quelques semaines ou dans quelques mois, on verra. Par exemple, il y a l'échevin des finances de la commune de Schaerbeek que j'habite, Monsieur Kose. Il a fait des déclarations flagrantes, plusieurs fois. Il a contesté la direction de son parti politique. On verra s'il va garder sa place dans la liste électorale du parti libéral. A la conférence de presse, une députée MR était présente. Elle a dit que "nous soutenons vos revendications". Il faut le voir dans la réalité.

Jean Sirapian:

Je voulais ajouter, pour Madame, pour contribuer à répondre à votre question qui comporte plusieurs niveaux. Premièrement, vous avez parlé d'un député socialiste, on connaît bien aussi Monsieur Emir Kir. De notre point de vue, de l'Institut Tchobanian, l'étiquette politique, socialiste, de droite, libérale, tout ça, ce n'est pas un passeport pour dire qu'il est "droit de l'Homme" ainsi de suite... Exemple, aujourd'hui en France, généralement l'extrême droite est considérée comme anti-sémite mais il ne faut pas oublier qu'au siècle dernier, c'est les socialistes, enfin la gauche qui était anti-sémite. Donc, ça dépend des moments et ça peut changer. En revanche, vous avez soulevé la question de dire comment un député, un élu... Et ça, c'est une question qui nous préoccupe et là si je parle c'est sous la casquette de l'homme politique. Moi-même j'ai été élu en France. Quand on est élu dans un pays, le minimum qu'on doit faire c'est d'obéir à la loi-république de ces pays-là. Ça, c'est de la logique pure. Et il y a une chose qu'on ne peut pas négliger, politiquement parlant, dans les années à venir, vu la démographie, vu la population d'origine turque en Europe, forcément parce que nous sommes dans un espace démocratique vrai, par rapport à la Turquie qui est une démocratie, à mon avis, fausse, il y aura des candidats soit à des élections locales, nationales ou européennes, d'origine turque. On ne peut pas l'empêcher. C'est leur droit aussi. En revanche, nous avons pensé, nous en France, les partis organisations politiques arméniennes dont celle à laquelle j'appartiens, Arménien Démocrate Libéral mais aussi nos amis Tachnaksutyun qui est plus proche des socialistes. J'ai proposé et ils ont accepté l'idée, c'est que pour les futures candidatures parce que les élections arrivent, il y aura des législatives, quand il y a un candidat d'origine turque, au moins, il faut qu'il signe une sorte de chartre des droits de l'Homme ou quelque chose, enfin, on peut trouver la formule, dans lequel par exemple, il reconnaît le génocide arménien parce que c'est une loi qui a été votée par la France. Je parle de la France, je ne sais pas comment c'est en Belgique au niveau des lois. Ça c'est le minimum des choses, à partir de là, quand vous dites, comment l'homme politique peut faire ça, mais Madame, vous savez, je dis toujours la même chose, pour faire de la politique il faut deux choses: une conviction et puis le courage. Alors souvent aujourd'hui, les hommes politiques ou les femmes politiques, ils pensent plutôt sur une échelle de 5 ans, comment je vais me faire réélire. Donc, dans cette optique-là tout ce qui est droit de l'Homme etc, ça passe....

Quand vous avez parlé de journaux, alors ça c'est l'une des raisons principales de la fondation de l'Institut Tchobanian. Tchobanian, il faut savoir c'était la personne qui a fondé le mouvement arménophile en France. A l'époque, il n'y avait pas de télévision ni rien quand ça se passait en Turquie le massacre des Arméniens. C'était lui qui faisait un peu savoir ce qui se passait. Donc, quand on lit sa biographie "A. Tchobanian et le mouvement arménophile en France", il y a une partie où il est indiqué clairement que le Sultan de l'époque a acheté des journalistes, c'est écrit texto, avec des pièces d'or enrobées de billets. Et ça malheureusement, ça n'a pas changé, aujourd'hui, il faut savoir que, certains journalistes, je ne mets pas tous les journalistes dans le même sac, mais certains journalistes font partie de ce que je disais tout à l'heure, l'état profond, c'est-à-dire qu'ils sont les courroies de transmission de certaines pensées. C'est pour cela par exemple que vous ne verrez jamais le film qu'ils ont fait, c'est très dense, c'est très parlant. Ce film-là, il y a peu de chance que par exemple une chaîne comme ARTE ou TV5 le passe. Nous, on va essayer de le faire en France pour tester leur résistance. Mais c'est vrai que chaque fois que nous voyons des reportages sur la Turquie, pour les gens qui ne connaissent pas la Turquie, en disant, "voilà la Turquie d'aujourd'hui", quand on montre un quartier, quelques quartiers d'Istanbul avec des filles en mini-jupes qui boivent du whisky avec quelques amis en disant "voilà les Turcs modernes". Moi, je dis c'est pas ça.

Derrière, vous avez 95 % qui sont en Anatolie et qui peut-être ne connaissent même pas à quoi ça ressemble l'Europe. Malheureusement, c'est pour cela que je disais que les dirigeants turcs mentent aussi à leur peuple, c'est pour cela que moi je n'ai aucune raison d'avoir de ressentiment contre le peuple turc parce que eux, ils sont l'otage de leurs dirigeants.

Dogan Özgüden:

Merci Jean. Est-ce qu'il y a d'autres questions?

Question:

Quand on a parlé de la grippe aviaire, on nous a montré et j'étais assez contente que ces images passent à la télévision quand on a montré dans quelles conditions les Kurdes vivent dans l'extrême est de la Turquie. Dans des conditions abominables. Et quand j'ai entendu une journaliste turque à TV5, Mine Kirikkanat, pour ne pas la nommer qui a dit "C'est normal, ils ne connaissent même pas le turc". Ca montre le côté démocratique du pays.

Nahro Beth-Kinne:

Il y a une chose que j'ai oublié de dire. Entre Diyarbakir, Mardin et la périphérie, c'est deux fois plus grand que la Belgique, il n'y a qu'une université à Diyarbakir et dans les autres villes et villages, il n'y a même pas d'écoles. Mais c'est normal qu'ils ne parlent pas le turc.

Question:

De toute façon ce n'est pas leur langue.

Dogan Özgüden:

Ce journaliste reproche à cette population de ne pas connaître la langue turque. Le peuple kurde a besoin de maîtriser d'abord sa langue maternelle et aussi la langue turque: mais ce service n'est jamais rendu. Si vous regardez les journaux turcs, chaque jour il y a des grands bruits: on supprime les cours de langue turque dans les pays européens, c'est contre les droits de l'Homme etc... Comment se fait-il, ces immigrés qui sont arrivés en Europe il y a une trentaine d'années. S'il y a une menace contre ces cours-là, les défenseurs de la langue turque ici doivent réfléchir mille fois aux peuples autochtones de la Turquie, les Kurdes qui existaient avant l'arrivée des Turcs en Anatolie. Ils sont toujours privés d'un apprentissage de leur langue maternelle. Oui, il y a soi-disant des cours privés mais il faut qu'un état démocratique organise les cours de langue maternelle officiellement pour toutes les composantes de la population.

Question:

Quand les Kurdes arrivent en Belgique. Les Kurdes de Turquie, ils ont naturellement des papiers turcs et ils demandent l'asile politique. Naturellement, à l'office des étrangers, il n'y a pas un seul qui parle turc, ni kurde. On leur donne automatiquement des interprètes turcs qui racontent n'importe quoi d'ailleurs.

Dogan Özgüden:

S'il n'y a pas d'autres interventions, je vais raconter une petite anecdote de ma vie professionnelle. Il y a trente ans, grand écrivain Mehmet Emin Bozarslan, un grand ami à moi, était traduit devant la justice pour avoir réalisé un alphabet kurde. J'avais aussi ce jour-là un procès dans le tribunal pénal d'Istanbul. Le juge dit: "Vous avez écrit ceci, ça constitue un crime." Mehmet Emin dit: "Comment vous devinez que c'est un crime puisque c'est en kurde. Vous connaissez la langue kurde?" "Non, je ne connais pas." "Mais comment vous jugerez que c'est un crime ou non?". Peut-être le juge avait un esprit ouvert. Il a dit: "En ce cas-ci, il faut désigner un expert." Mais il n'y avait pas d'interprète kurde, rien du tout. Finalement, Mehmet Emin, en tant qu'accusé a conseillé un interprète kurde et le juge a dû accepter. On a vu les images dans le film ce matin, il y a beaucoup de procès. Il y a beaucoup d'accusés qui ne connaissent pas la langue turque. Ils s'expriment en kurde. Finalement, on est obligé d'assurer la traduction en langue turque. Ca, c'est vraiment une comédie divine.

Question:

Voilà, c'était pour savoir si on peut sortir deux secondes du cadre de la Turquie pour répondre à Madame et faire une remarque en fait. Je peux ou pas? Madame, vous avez l'air d'être très soucieuse de la situation des Kurdes en Turquie. Ce qui est très très bien. Je vais juste vous parler de la situation des chrétiens du nord de l'Irak. Ils ont aussi un très grand souci là-bas. Et si vous défendez, je suis avec vous, vous défendez la situation des Kurdes en Turquie. Mais les Kurdes ne font pas mieux avec les chrétiens au nord de l'Irak. Est-ce qu'il ne faut pas

aussi parler de ça? Ils n'ont pas le droit de vote et il y a plusieurs violations des droits de l'Homme au nord de l'Irak actuellement. Merci Madame. C'était juste pour rappeler les choses.

Derwich Ferho:

Maintenant, l'oppression des Chrétiens en Turquie, Irak, Iran et Syrie est un fait. Cette oppression est organisée par l'Etat. Oui ? Et il y a l'oppression islamique, l'oppression religieuse dans quatre pays : Turquie, Iran, Irak et Syrie. Cette oppression a perduré en Irak jusqu'à l'arrivée des Américains. Cette oppression n'est pas le fait des Kurdes. Jamais. Jamais. Elle a toujours été organisée par l'Etat. La situation des Chrétiens en Irak et dans le Kurdistan irakien s'est améliorée. Il ne faut pas l'oublier. Cela va mieux. Depuis peu, les Kurdes ont quelque chose à dire. Les Chrétiens jouissent des mêmes droits que les autres. Ils ont des députés grâce aux Kurdes. Leurs églises ont été rénovées grâce aux Kurdes. Ils ont pu réaliser leurs cours de toutes sortes ou dans toutes les branches grâce aux Kurdes. Ce n'est pas possible de dire que maintenant les Kurdes d'Irak sont au pouvoir, la situation des Chrétiens dans le Kurdistan irakien est aussi mauvaise qu'avant. C'est très injuste. Et l'exemple le plus flagrant d'entre tous est le fait que les députés qui sont là au nom des Chrétiens, au nom des Assyriens mais pas au nom des Kurdes; ils siègent au Parlement en tant que Assyriens. Il y a des moyens d'éducation, des écoles et des subsides officiellement reconnus pour les Assyriens.

Question:

Il manque encore beaucoup de choses notamment au nord de l'Irak et je suis désolé de parler d'autre chose, je sais que ce n'est pas le moment. Mais j'ai vu depuis ce matin qu'on parle et victimise les Kurdes. Mais je suis désolé, il faut être honnête et parler de toute la situation. Il ne faut pas oublier qu'au nord de l'Irak il y a des chrétiens qui n'ont pas une très bonne situation.

Derwich Ferho:

Et les Kurdes non plus!

Question:

Oui je sais, les Kurdes non plus. Mais les Kurdes ont la responsabilité avec les Américains et l'état irakien. Merci.

Dogan Özgüden:

Chers Amis, je crois qu'il n'y a pas d'autres questions. On va clôturer la réunion. J'espère que ce genre de réunion sera tenu dans un avenir proche sur des sujets plus constructifs. Il est important pour la cohabitation pacifique des gens dans un pays. Malheureusement les conditions de Turquie aujourd'hui ne le permettent pas. Les quatre associations qui organisent ce colloque luttent ensemble pour une solution pacifique à toutes les questions ethniques et de droits de l'Homme en Turquie. Egalement, nous sommes entièrement solidaires avec les autres peuples qui luttent pour leur indépendance, pour la reconnaissance de leur identité.

Je vous rappelle qu'il y a une soirée artistique ce soir à partir de 18 h jusque 20 heures avec la participation du groupe Arax, Anouche Giragosyan, Sophie Servais et le groupe Sevan de l'Association des Arméniens Démocrates de Belgique. Tous ceux qui désirent participer à cette soirée sont les bienvenus.

Je vous salue tous pour votre présence à cette journée importante pour nous. Merci beaucoup.

PRESENTATIONS ARTISTIQUES



Sophie Servais



Anouch Giragosyan



Le Groupe Arax



*Le Groupe Sevan
de l'AADB*



L'Association des Arméniens Démocrates de Belgique

L'Association des Arméniens Démocrates de Belgique a pour objectif d'aider les émigrés Arméniens à s'intégrer en Belgique par la pratique d'activités sociales, culturelles et sportives, de créer des liens avec toute autre organisation démocratique en Belgique et en Europe pour lutter contre le racisme et le fascisme et de faire reconnaître le génocide arménien de 1915.

e-mail: bogos.yalim@skynet.be

Les Associations des Assyriens de Belgique

Existant depuis 22 ans, les Associations des Assyriens de Belgique ont comme objectif: établir et développer des rencontres, échanges, collaboration, amitié entre les spécialistes et chercheurs du patrimoine de l'Assyrie/la Haute Mésopotamie et ses héritiers. Elles visent également l'intégration et la participation active des communautés assyriennes dans la société européenne, la sauvegarde, la promotion et la diffusion de la culture assyrienne par la mise sur pied de conférences, colloques, émissions radiophoniques.



e-mail: nahro.beth-kinne@tiscali.be



La Fondation Info-Türk

Constituée par des résistants contre la junte militaire du 12 mars 1971 et dénonçant depuis trente-cinq ans la violation des droits de l'Homme et l'oppression des minorités en Turquie, la Fondation Info-Türk contribue aux luttes pour la démocratie dans ce pays. Elle publie un périodique bilingue et des dossiers spécifiques pour informer l'opinion mondiale tant de la vie politique, sociale, économique et culturelle en Turquie que des problèmes des communautés en provenance de ce pays.

<http://www.info-turk.be> e-mail : fondation@info-turk.be

L'Institut Kurde de Bruxelles

L'Institut Kurde de Bruxelles lutte d'une part pour les droits des minorités nationales, ethniques, religieuses et/ou linguistiques du Moyen-Orient, de la Turquie et du Caucase. D'autre part, il s'engage dans la défense des droits et de l'égalité des chances pour toute personne appartenant à une minorité ethnique ou culturelle en Belgique.



<http://www.kurdishinstitute.be> e-mail : kib@skynet.be

Avec le concours de l'Echevinat de la Culture de la Ville de Bruxelles,
de la Communauté française et de la Cocof

